

ACTUVERNIER

Juin-Juillet 2020

Environnement urbain

Des collaborateurs au cœur
de la Ville

Canicule = Solidarité

N'oubliez pas de vous protéger

Immersion

A la découverte du métier de policier
municipal

Médiation culturelle

Les arts vivants à l'école



- 4 Le service de l'environnement urbain sur le terrain
-
- 10 Communications, séances du 21 avril au 2 juin 2020
- 11 Conseil administratif : nouvelle législature
- 12 Le mot du Maire
- 13 Le mot du Président
- 14 Les conseillers municipaux prêtent serment à la salle du Lignon
- 15 Conseil municipal : répartition des sièges au 1^{er} juin 2020
-
- 19 Mairie : fermeture temporaire de la réception
- 20 C'est reparti pour la concertation sur la Voie verte rive droite !
- 22 Bien vivre cet été et continuer à se protéger
- 24 Parc de l'Esplanade
- 25 **Cahier du centre « Vernier Été 2020 »**
- 29 Policier d'un jour à Vernier
- 30 Une mobilisation exceptionnelle !
-
- 32 Clichés de Vernier au temps du Covid-19
- 34 C'est reparti : Troc-T-Trucs aux Avanchets rouvre ses portes
- 35 1^{er} août des voisins en musique
- 36 Nouveau ! BibEnPoche s'invite sur vos smartphones et vos tablettes
- 38 Cinéma plein air
- 40 L'été local de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine
-
- 42 L'Amusebus, une ludothèque sur roues
- 43 LIFT : un ascenseur vers l'apprentissage
- 44 Les Masques de Zanco : quand les arts vivants s'invitent à l'école !
-
- 46 Entrée en Immeuble à Encadrement pour Personnes Agées (IEPA)
- 47 6^e édition des cours d'été en plein air de Pro Senectute / Gym Seniors
-
- 48 Un jeune Verniolan médaillé aux Special Olympics Switzerland !
- 49 Tennis pour tous cet été à Aire !

Edité par l'administration municipale
Comité de rédaction : service de la culture et
de la communication

actu@vernier.ch
www.facebook.com/VilledVernier
www.instagram.com/villedevernier

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60
www.vernier.ch

Prochain numéro
Délai rédactionnel : 31 juillet 2020
Parution : 26 août 2020

Archives : www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 16 000 exemplaires,
10 fois par année.
La rédaction décline toute responsabilité
envers le contenu des articles et
des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève
sur papier offset 90 g
Graphisme et mise page : service de la
culture et de la communication
Crédit de couverture : Greg Clément



VERNIER 
Une Ville pas Commune



Chères Verniolanes, chers Verniolans,

Durant cette période de crise sanitaire, la Ville de Vernier a mis en place un «Plan de solidarité communal» afin de soutenir au mieux la population, notamment pour les personnes les plus vulnérables. Vous avez pu prendre connaissance de cet engagement dans la précédente édition de *l'ActuVernier*. Dans la même lignée, nous vous invitons dans ce numéro à entrer dans le quotidien des collaborateurs employés du service de l'environnement urbain qui sont au cœur de l'activité communale. Jour après jour, ils ont veillé à maintenir propre et belle la Ville de Vernier.

Dans ce contexte particulier où la présence du Covid-19 nécessite des mesures spécifiques, nous ne pourrons pas nous retrouver ensemble pour célébrer la fête nationale du 1^{er} août. Mais qu'à cela ne tienne, l'administration communale a mis en place une série d'événements itinérants dans les quartiers qui permettront de marquer ce moment particulier sous le signe de la convivialité. La capacité d'adaptation de toutes et tous a d'ailleurs particulièrement marqué cette crise sanitaire. Cette dernière a aussi donné lieu à des élans de solidarité dont les Verniolanes et Verniolans peuvent être fiers.

Solidarité et adaptation ont dessiné les contours de la Suisse moderne qui a su passer à travers les années en gardant ces liens indéfectibles. Aujourd'hui plus que jamais la devise de notre pays doit résonner: *Unus pro omnibus, omnes pro uno*, «Un pour tous et tous pour un». Vive la Suisse, Vive Genève, Vive Vernier.

Nous vous souhaitons un très bel été!

Votre Conseil administratif

Gian-Reto Agramunt, Martin Staub et Mathias Buschbeck

Le service de l'environnement urbain sur le terrain

Durant toute la période du confinement lié à la crise sanitaire, les collaborateurs du service de l'environnement urbain étaient au cœur de l'activité communale. Jour après jour, ils ont veillé à maintenir propre et belle la Ville de Vernier.



Les employés du service de l'environnement urbain mobilisés dans le cadre du plan de solidarité.

© Greg Clément

Le service de l'environnement urbain a opéré sa mue en début d'année pour davantage d'efficacité. Les cinq services, celui de l'équipement, de la récupération, de la voirie, du génie civil et des espaces verts se sont regroupés pour ne faire qu'un et pour donner naissance au service de l'environnement urbain. Durant le confinement, les nombreux collaborateurs ont travaillé sans relâche pour maintenir la qualité de vie dans la commune. Tour d'horizon des nombreux projets et prestations mises en place.

Au service de la population

«Le service de l'environnement urbain est en charge de tout ce qui est à l'extérieur des bâ-

timents de la Commune, explique le chef de service Matteo Greco. L'entretien des parcs, des routes, de la viabilité hivernale, comprenant le déneigement, les réparations des machines et des engins ou encore la serrurerie. La majorité de ce qui se trouve sur le territoire communal, comme le mobilier urbain est de notre responsabilité. L'entretien des arrêts de bus, la signalisation et le marquage au sol sont aussi de notre ressort». A l'origine, ces travaux dépendaient de cinq services, les équipements, la récupération, les espaces verts, la voirie et le génie civil mais en janvier, ils ont été regroupés en un seul département avec un responsable unique en la personne de Matteo Greco. Depuis la nouvelle législature entrée en fonction le 1^{er} juin, le ser-

vice est rattaché au nouveau Conseiller administratif élu Mathias Buschbeck.

Réactivité dès le début de la pandémie

Les compétences métiers des 80 personnes qui travaillent pour le service de l'environnement urbain sont très différentes. « Dès le début du semi-confinement, tous les collaborateurs qui pouvaient faire du télétravail sont restés chez eux, précise Matteo Greco, mais la majorité soit près de 70 employés sont sur le terrain. » De la mi-mars à début mai, l'entretien a été priorisé avec la gestion des travaux les plus importants. Pour garantir l'entretien de l'espace public les balayeurs ont continué à balayer les rues et à vider les corbeilles. Les jardiniers ont tondu les pelouses, débarrassé les déchets dans les parcs et les collaborateurs occupés au soin des animaux ont continué à le faire. « Nous nous sommes organisés pour respecter les règles de distanciation sociale, précise le chef du service. Nous avons constitué des équipes qui travaillaient une semaine sur deux. » Durant la pandémie, pour ne pas mélanger les véhicules de service, chaque employé conservait le sien toute la

semaine. Il le désinfectait avant de le restituer, afin de limiter toute contamination. Grâce à ce système, le service n'a déploré aucun malade touché par le Covid-19 et le tournus des cantonniers et des balayeurs a permis de maintenir notre ville propre.

Période chargée pour la déchetterie

Le printemps est une période généralement chargée pour les jardiniers, ils doivent planter les massifs et tondre les pelouses. La voirie a également beaucoup de travail sur les routes, il faut réparer des bordures ou placer des pavés. Quant au secteur des équipements, il doit s'occuper de tous les petits travaux d'entretien des écoles ou des crèches, qu'il s'agisse de peinture, d'entretien de boiseries ou de réparation de serrureries. Pour tous ces employés, le télétravail était impossible, comme le relève Matteo Greco. « La Commune possède de nombreuses espèces d'animaux dans l'étang des Tritons et il a bien fallu les nourrir. Même chose pour la voirie qui a été très sollicitée. Durant la crise sanitaire, la levée des déchets encombrants a été suspendue sur tout le canton. Malgré une campagne d'information et de sensibilisation



Campagne d'information relative à la suspension des levées des encombrants.



« Les employés du service de l'environnement urbain ont été exemplaires. »

© Greg Clément

sur la question des déchets encombrants, il a fallu mettre en place des levées supplémentaires avec les équipes communales, les mandataires n'étant plus dans la capacité d'assurer les tournées. Les trois personnes qui travaillent normalement dans ce service ont été intégrées dans une équipe de 28 personnes. Chaque véhicule contenait deux personnes équipées de masques, de gants et de gel hydro-alcoolique. Une seule et même personne prenait toujours le volant. Les jardiniers se déplaçaient seuls et ils ont pu effectuer leur travail durant la période. Ce sont eux également qui se sont occupés des cimetières. Les enterrements ont bien eu lieu et il a fallu creuser les tombes.

Balayeurs exemplaires

La voirie avait pour consigne de garantir un service minimum au niveau du ramassage des déchets dans les corbeilles mais sur le terrain la tâche a été importante pour les équipes comme l'explique Matteo Greco. « Il a fait beau durant tout le confinement, les gens sortaient et les corbeilles de tri étaient remplies dans les parcs et dans les rues. Nous ne pouvions pas laisser déborder. » « On a beaucoup applaudi

le personnel médical – à juste titre – mais les balayeurs et d'autres corps de métier ont été très actifs sur le terrain, souligne Matteo Greco. Dans ces poubelles se trouvaient des mouchoirs potentiellement contaminés. » Les personnes à risque ont d'ailleurs été mises à l'arrêt. Depuis le confinement, les balayeurs travaillent avec des gants, portent un masque et se désinfectent les mains avec du gel hydro-alcoolique. Afin de garantir la sécurité, le personnel s'est très vite organisé, selon le responsable. Un système de témoin en bois a été mis en place dans les vestiaires pour éviter que plus de cinq personnes ne s'y trouvent en même temps. Parallèlement, la capacité de la cafétéria a été réduite d'un tiers pour respecter la distanciation sociale de deux mètres entre chaque chaise.

L'équipement à la manœuvre

« Le secteur de l'équipement et le magasin ont eu beaucoup de travail, indique le responsable, tout comme la voirie. » Il a fallu mettre en place des barrières Vauban métalliques pour limiter l'accès, aux jeux d'enfant, aux parcours Vita ou encore aux engins de sport urbain. Les parcs ont été condamnés. Le magasin a également

fourni en gel tous les bureaux et bâtiments. Des masques et des gants ont été distribués. Depuis le 11 mai, le magasin s'est également occupé du marquage au sol et des flèches pour assurer la protection individuelle de chacun, dans les bâtiments. «Les personnes n'ont pas chômé, il a fallu mettre tout cela en place rapidement», relève Matteo Greco. Elles ont également placé des poussoirs pour le gel hydro-alcoolique et des essuie-mains. Le magasin s'est chargé de la distribution de tous les masques, la Commune en a acheté 25 000 en tout. «Tout le monde a fait le maximum, se félicite Matteo Greco. Personne n'a rechigné à la tâche et tous les employés communaux, du balayeur au contremaître, méritent

notre reconnaissance.» Quant aux collaborateurs qui n'ont pas pu travailler car leur fonction n'était pas sollicitée durant cette période, ils ont participé au plan de solidarité communal. Ils ont apporté un soutien pratique, comme faire les courses de première nécessité, relever le courrier ou encore descendre les poubelles, lorsque les personnes vulnérables n'étaient pas dans la capacité d'assurer ces tâches.

Judith Monfrini

Vernier solidaire avec vous ! Témoignages des employés du service de l'environnement urbain

Gilles Philippe Secteur routes

Le mardi 17 mars, on nous a réuni et on nous a dit: nous allons faire deux équipes et travailler de façon alternée. Tout le monde a mis la main à la pâte, quel que soit son poste de travail, machiniste ou cantonnier. La priorité était de vider les corbeilles. On travaillait de 7 à 11 heures le matin puis on quittait son poste. On a fait cela une semaine sur deux. Nous devons être disponibles et atteignables en tout temps. Chaque équipe a joué le jeu. Nous avons des masques et des gants pour travailler mais il n'était plus question de trier. On ne touchait à rien, on mettait tout dans le même sac! Les poubelles débordaient, malgré le semi-confinement et j'avais l'impression qu'il y avait même davantage de déchets qu'en temps normal dans les écoles et aux arrêts de bus. Les jeunes qui n'allaient pas à l'école étaient dehors et ils consommaient plus que d'habitude. On travaillait en équipe alternée aussi à cause du matériel. Il nous fallait trois véhicules pour se déplacer au lieu d'un seul, pour respecter les distances sociales. Chaque équipe, qui était composée d'une dizaine de personnes, se concentrait exclusivement sur les poubelles et les éco-points. Vernier compte plus de 800 corbeilles sur son territoire et chaque équipe s'occupait de trois secteurs. Rien que dans celui de Vernier-village, il y a 278 corbeilles! Mais j'étais content de venir travailler, j'habite la France et là-bas, nous n'avons droit qu'à une heure de sortie par jour!



Manuel Fernandes **Secteur déchetterie/récupération**

Nous avons travaillé avec les autres personnes du service durant le confinement. Nous avons fait des équipes. Il y avait beaucoup de déchets, beaucoup d'encombrants. On comprend aussi, puisque les camions de Transvoirie, qui viennent normalement deux mardis par mois, ne passaient plus. Durant cette période, les gens ont profité pour faire un peu d'ordre dans la maison, ils ont jeté toutes sortes de choses: des matelas, des lits, des bureaux, des machines à laver, etc. On a bien géré la situation malgré tout. Nous nous sommes occupés des éco-points et nous avons ramassé les encombrants dans les rues. En temps normal, nous fonctionnons en équipe de trois au secteur de la déchetterie. Mais là, chacun se trouvait dans son propre véhicule et on gardait la distance avec ses collègues. Il était important pour mon équipe de continuer à passer dans les rues. Les habitants étaient bien contents de nous voir. Certaines personnes nous ont même acheté des croissants, le matin. Servir la population, c'est notre travail!



Jean-Paul Ramos **secteur équipement/serrurerie**

J'ai été appelé par la cellule solidarité durant le confinement. Comme tous les magasins et les fournisseurs étaient fermés, je ne pouvais pas exercer mon métier de serrurier. J'ai donc travaillé pour le service de la cohésion sociale. J'étais livreur pour les personnes âgées et pour l'épicerie solidaire. J'ai appris pas mal de choses, j'ai découvert des produits dont j'ignorais même l'existence (rires). Nous étions toujours deux pour faire les courses et j'ai travaillé avec deux personnes différentes du service de la petite enfance. A l'épicerie solidaire, je faisais équipe avec quelqu'un des espaces verts. Habituellement, je répare des serrures, des portes et je m'occupe de la menuiserie métallique. Je travaille davantage à l'extérieur, alors que deux autres de mes collègues sont à l'atelier. Ils viennent parfois en renfort, quand j'ai trop de travail. J'ai bien aimé faire les courses pour les personnes âgées. Il nous est même arrivé de chanter pour l'anniversaire d'une personne. Certaines étaient contentes de nous voir, d'autres avaient peur de la maladie. Deux fois par semaine, je livrais pour l'épicerie solidaire, qui se trouve à l'avenue d'Aire. Les paquets étaient préparés par une autre équipe et nous allions livrer une quinzaine de personnes par jour.



François Wider Secteur espaces verts

Le secteur des espaces verts pour lequel je travaille, s'occupe des parcs et jardins de la Ville de Vernier. Nous nous chargeons de la tonte, de la taille et du désherbage des plantations. Durant quatre semaines nous n'avons fait aucune tonte, sauf à quelques endroits précis. Au sein des espaces verts, je suis habituellement chargé du soin aux animaux. Durant tout le confinement, nous nous sommes occupés d'eux, ils mangent 365 jours sur 365 ! Nous devons les nourrir les dimanches comme les jours fériés. La Commune possède des animaux dans le quartier de l'Etang et à Mouille-Galland. A l'Etang, il y a un cygne noir, des poules et des canards. A Mouille-Galland, nous avons trois poules et un coq, ainsi qu'un petit caneton que les parents ont délaissé. On leur amène des graines et de la salade. Nous sommes cinq à s'occuper d'eux et il nous faut environ une demi-heure par jour pour les nourrir. Durant le confinement nous avons également fait le ménage dans les parcs. Nous avons vidé les poubelles et ramassé les papiers dans le parc Chauvet, de Poussy et aux Moulins. Quand le restaurant Mac Donald a ouvert, nous avons vu la différence au niveau des déchets. Sans oublier les corneilles, qui éparpillent aussi les poubelles dans les parcs.



Nicolas Husler Secteur équipement/magasin

Je travaille au magasin, je m'occupe du stockage du matériel pour mes divers collègues, qui se répartissent en une dizaine de corps de métier différents. Durant le confinement j'ai gardé mon job de magasinier, mais on s'est concentré sur les produits utiles pour la pandémie, comme des masques, du désinfectant pour les mains, pour les surfaces, des essuie-mains et des essuie-tout. Nous devons passer commande auprès des fournisseurs. Parfois nous sommes allés chercher nous-mêmes le matériel pour alléger leur travail. Nous avons fourni tous les gens qui continuaient à travailler pour la Commune. Les masques n'étaient pas faciles à trouver. Avec mon aide-magasinier, nous avons dû adapter nos étagères pour pouvoir les remplir avec le matériel Covid-19, les essuie-mains, les désinfectants, etc. Je travaillais trois jours sur cinq durant le confinement, j'avais des horaires restreints mais ils ont été rarement respectés à cause des nombreuses demandes. Nous avons eu des pénuries mais nous avons eu de la chance, même si par moment nous avons transpiré !



Des propos recueillis par Judith Monfrini

Découvrez les capsules vidéo sur www.vernier.ch/video

#VernierSolidaire en immersion aux côtés des équipes de voirie

#VernierSolidaire espaces verts

#VernierSolidaire équipements

Communications, séances du 21 avril au 2 juin 2020

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le Canton

DD 107'027 / 2: Divers – (construction d'un bâtiment industriel et artisanal, parking souterrain + places de parking extérieures) – adaptation du concept sécurité aux nouvelles normes aeai – chemin des batailles 16.

DD 113'140: ÉTAT DE GENÈVE – Rénovation d'une passerelle piétonne – Passerelle de Chèvres. Attirer l'attention du Canton sur l'importance de l'information à la population.

M 8'585: FONDATION POUR LES TERRAINS INDUSTRIELS DE GENÈVE – Démolition d'un garage automobile – Chemin J.-Ph.-De-Sauvage 39.

DD 113'333: DOROVA SA – Réalisation d'un rayonnage à palettes extérieur – Route de Montfleury 13.

DD 112'238: M. Maurice Dandelot, M^{me} Pascale Dethurens Dandelot – agrandissement d'une maison (28.78% sans hpe) – abattage d'arbres – chemin des Platières 1.

APA 307'911 / 1: CENTRE BALEXERT SA – Aménagement d'une agence bancaire – Avenue Louis-Casaï 27.

Demandes d'autorisations

DD 111'852: ARIEX DÉVELOPPEMENTS IMMOBILIERS SA – Construction de deux villas contiguës (27.47%, bâtiment existant non HPE) avec parking extérieur – pose de panneaux solaires en toiture – mise en place de sondes géothermiques – Chemin des Comtoises 15. Instruction à poursuivre: pièces complémentaires à fournir et projet à modifier.

DD 112'863: Construction de la première étape de la route industrielle de desserte deux de la ZIBAT – abattage d'arbres – Chemin des Batailles. Préavis favorable.

DD 108'960 / 2: Ville de Genève – (Rénovation et transformation de l'ancienne ferme en espace socioculturel – couvert à vélos – abris de jardin – mur antibruit – abattage d'arbres) – Agrandissement du sous-sol – Avenue Henri-Golay 40. Préavis favorable.

DD 112'489: M. Frédéric ISELIN – Construction de cinq villas (HPE 43.3%) – abattage d'arbres – Chemin des Comtoises 6, 6A, 6B, 6C, 6D. Préavis défavorable.

DD 113'473: M. Thomas DURANTE, M^{me} Sylvia ARAQUE DURANTE – Agrandissement d'une villa (12.69% HPE) – Modification des aménagements extérieurs – mise en place d'une pompe à chaleur – Chemin de la Herse 13. Préavis favorable.

APA 308'011 / 1: M. Muhammad Saleem AWAN – Modification du taux de la maison existante (25%) et construction d'une villa individuelle (THPE 29.3%) – Chemin de l'Etang 31. Préavis favorable sous condition et remarque disponibles sur www.vernier.ch/coca.

DD 113'497: STUTZ IMMOBILIER – Rénovation des façades/toitures – remplacement des vitrines – démolition des balcons et création de balcons – Route de Vernier 184. Préavis favorable sous condition disponibles sur www.vernier.ch/coca.

DD 113'138: M^{me} Marguerite BALUC, M^{me} Nadine BALUC – Construction de quatre villas contiguës (47.8% THPE) –

abattage d'arbres – Chemin du Progrès 10B, 10C, 10D, 10E. Préavis défavorable. Projet à modifier selon détail disponible sur www.vernier.ch/coca.

APA 308'153 / 1: M. et M^{me} GERBER & HUMBERT-DROZ Claude & Anne – Agrandissement d'une habitation (24.3%) – démolition d'une véranda – Chemin des Vidollets 35. Préavis favorable.

DD 113'494: FONDATION POUR LES TERRAINS INDUSTRIELS DE GENÈVE – Réalisation d'une marbrerie – abattage d'arbres – Chemin Grenet 6. Préavis favorable sous conditions disponibles sur www.vernier.ch/coca.

Les communications du Conseil administratif sont disponibles sur www.vernier.ch/coca

Conseil administratif: répartition des services pour la nouvelle législature

Les membres du nouveau Conseil administratif de la Ville de Vernier se sont réunis à plusieurs reprises afin de préparer activement la transition vers la nouvelle législature 2020-2025.

Au 1^{er} juin 2020, le collège des nouveaux élus a procédé de façon unanime à la répartition des services de l'administration municipale de la manière suivante :

Martin Staub

Cohésion sociale

Enfance, petite enfance, écoles et parascolaire

Sécurité: Police municipale, protection civile, incendie et secours

Sports

Mathias Buschbeck

Aménagement du territoire: Urbanisme, Affaires domaniales et Mobilité

Bâtiments: Entretien des bâtiments, gérance immobilière, Construction et rénovation, Stratégie énergétique et développement durable

Environnement urbain: Voirie et récupération, Génie civil, Espaces verts, Cimetières, Equipements

Gian-Reto Agramunt

Communication, Culture & Bibliothèques

Guichet des prestations

Finances

Ressources humaines

Technologies de l'information

Martin Staub assurera la fonction de maire durant la première année de législature.

Lors de ses séances de travail qui se poursuivront durant les mois à venir, le Conseil administratif élaborera son programme de législature, devant traduire ses priorités et sa volonté de travailler de manière collégiale.



De gauche à droite: Gian-Reto Agramunt, Martin Staub et Mathias Buschbeck.

© Magali Girardin

Le début de cette législature 2020-2025 est marqué par un contexte de crise sanitaire, sociale et économique sans précédent, due au Covid-19, qui orientera fortement l'action de la Municipalité. Le Conseil administratif mettra tout en œuvre pour que ses actions et celles de l'administration communale soient conformes au programme qu'il définira. Les nouveaux élus entendent œuvrer pour une ville qui s'engage en faveur de la cohésion sociale, d'un développement urbanistique de qualité tout en veillant à une gestion rigoureuse des deniers publics.

Le mot du Maire



© Magali Girardin

Chères Verniolanes, chers Verniolans, Le premier mot des autorités exécutives lors d'une nouvelle législature représente toujours un moment particulier car il est le premier acte politique d'une nouvelle équipe. Cette année, l'exercice est d'autant plus particulier dans le sillage de la crise sanitaire du Covid-19.

Cette crise a révélé certaines faiblesses de notre société, la précarité de beaucoup (trop) mais en miroir elle a démontré la formidable résilience de cette même société aussi bien que la solidarité dont pouvaient faire preuve les habitantes et habitants.

A Vernier, nous avons pu constater à quel point la population n'a pas hésité à aider famille, amis, ou voisins. La Ville de Vernier a fait sa part en mettant en place un plan solidarité afin de soutenir les personnes vulnérables, en particulier nos seniors. Le personnel communal s'est mobilisé, des employés des sports à celles et ceux de la cohésion sociale en passant par la voirie ou la petite enfance. Cela a permis, notamment, de distribuer des aliments, d'accompagner les démarches administratives, etc. Cet engagement démontre, si besoin était, que Vernier peut compter sur un personnel dévoué.

Avec mes collègues Mathias Buschbeck et Gian-Reto Agramunt, nous sommes conscients qu'après l'urgence reste à retourner à une

normale qui ne le sera jamais vraiment. Beaucoup de Verniolanes et Verniolans ont souffert pendant cette crise, directement, par la perte de proches ou en étant touché par la maladie, indirectement, en voyant leurs revenus diminuer subitement. Les conséquences de la crise vont se faire sentir longtemps encore et nous entendons dès lors mener une politique de soutien à la population et à nos entreprises locales dans le respect des principes du développement durable.

Pour ce faire, nous désirons mettre en place une politique volontariste qui soutient les projets locaux qui auront un impact clair dans la construction d'une commune respectueuse de ses habitantes, habitants et de leur environnement. Conscients que les finances de la Ville de Vernier seront mises à mal, parallèlement, nous souhaitons mener une politique prudente dans nos frais de fonctionnement.

Par ailleurs, cet été, la Ville de Vernier souhaite mettre à disposition des lieux et des activités dans le respect des consignes sanitaires afin que toutes et tous, nous puissions profiter des atouts de notre commune : piscine, parcs, etc.

Cependant, les actions seules de la Ville de Vernier ou des collectivités publiques ne suffiront pas. Mais, je sais que les Verniolanes et Verniolans savent répondre présents afin de faire perdurer la solidarité et d'imaginer ensemble, à travers les outils participatifs notamment, les outils d'un présent et d'un futur Vernier où il fait bon vivre. Je me réjouis, tout comme mes collègues, de pouvoir accompagner ce mouvement, de pouvoir se rencontrer à nouveau directement, pour échanger sur cette Ville pas commune que nous aimons : Vernier.

Je souhaite à tout le monde, au nom du Conseil administratif, un excellent été.

Martin Staub,
Maire

Rendez-vous du Maire

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**samedi 5 septembre 2020
de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
Rue du Village 9, 1214 Vernier!
Bus 6, 19 et 53 : arrêt Vernier-Ecole.

Le mot du Président

Lors de la première séance de la législature 2020-2025, le 2 juin dernier, mes collègues m'ont fait l'honneur de me porter à la présidence du Conseil municipal, en cette année si particulière. Je suis bien conscient que 2020 restera gravé dans les mémoires à cause de la pandémie qui a frappé tant de personnes. Notre commune n'a pas été épargnée, et je suis en pensées avec toutes les familles touchées par la Covid-19, que cela soit sur le plan humain ou économique.

C'est l'occasion de remercier toutes celles et tous ceux qui se sont dévoués à la population verniolane ces derniers mois, à commencer par le personnel de l'administration communale, des Maisons de Quartier ou des services sanitaires. Une mention spéciale pour ceux avec lesquels j'ai passé la majeure partie de cette période: les 120 astreints de la Protection civile de Vernier, sous les ordres du major Alain Cornioley.

Après trois mois mis entre parenthèses, il est cependant temps de reprendre un rythme de vie plus habituel. Pour le Conseil municipal, plusieurs dossiers l'attendent à la rentrée de septembre, dont certains qui ont un impact sur le futur de notre ville. Il en est ainsi du Plan Directeur communal (PDcom), qui fixe les grandes orientations voulues par la commune en matière d'aménagement du territoire. Le Conseil municipal sortant y a travaillé toute la législature, sans toutefois avoir eu le temps de le voter.

Autre dossier dont les conseillers municipaux seront saisis officiellement en novembre: le budget 2021. L'exécutif y aura travaillé durant l'été, après avoir reçu les demandes de subventions des diverses structures bénéficiaires et fait des arbitrages entre les besoins exprimés par les services de l'administration. Exercice particulièrement difficile cette année puisque les conséquences financières du coronavirus ne sont pas encore

chiffrables. La crise sanitaire survient de plus au moment où la Commune concrétise la réalisation des équipements publics dans de nouveaux quartiers, à l'exemple de l'Etang.

Aménagement du territoire et finances: les deux domaines dans lesquels le Conseil municipal a le plus de latitudes pour exprimer ses vœux. Mais, comme président, je n'oublie pas pour qui nous agissons en priorité, à savoir la population verniolane. Il s'agit de lui assurer la meilleure qualité de vie possible. Cela passe par un renforcement de la solidarité entre les individus, par la mise à disposition d'infrastructures culturelles et sportives, ou la réduction des nuisances subies. Je veillerai, avec mon Bureau, que l'assemblée sache dépasser les clivages partisans pour obtenir des consensus au profit de toute la population.

Au moment de conclure ce message, je ne sais pas encore sous quelle forme pourra se tenir la cérémonie du 1^{er} août. Dès lors je vous souhaite à toutes et tous une merveilleuse fête nationale. Je me réjouis de vous croiser ici ou là lors des diverses manifestations officielles sur notre commune, ou parmi le public des séances mensuelles du Conseil municipal.

Gilles-Olivier Bron,
Président du Conseil municipal



©YColaizzi

Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

mardi 1^{er} septembre 2020 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet : www.vernier.ch/cm

Les conseillers municipaux prêtent serment à la salle du Lignon

La séance d'installation du Conseil municipal du 2 juin s'est déroulée dans la salle du Lignon pour respecter les distances sociales. Le Conseil administratif est revenu sur la gestion de la crise sanitaire par la Commune.

Le Conseil municipal du 2 juin 2020 était particulier à plus d'un titre. Première réunion après le semi-confinement imposé le 13 mars par la Confédération pour lutter contre le Covid-19, ce Conseil était aussi la séance d'installation des nouveaux élus. Tour à tour, ils ont prêté serment de manière solennelle. Le Maire Martin Staub est revenu sur cette période de trois mois de confinement.

Une période qui laissera des traces

« Nous nous retournerons dans quelques mois sur cette période si particulière, a lancé Martin Staub. Nous n'oublierons pas l'annonce du Conseil fédéral le 13 mars, ni les personnes décédées de cette maladie, ni celles et ceux qui ont travaillé dans les services essentiels ». Le Maire a ensuite détaillé le Plan de solidarité communal développé pour les personnes les plus vulnérables. Il a remercié les employés de la Commune qui ont participé activement au Plan de solidarité et ainsi porté leur soutien à des centaines d'habitantes et habitants. Martin Staub a ensuite précisé que pour faire face aux besoins les plus urgents des parents, l'administration communale a suspendu les pensions pour les enfants non accueillis dans les crèches. « Ce qui représente un manque à gagner de plusieurs centaines de milliers de francs, a souligné Martin Staub. Mais la mesure était néanmoins juste et nécessaire. »

Le Maire a salué le travail de signalisation conséquent qu'il a fallu mettre en place, pour fermer certains lieux au public. Durant cette période, la Police municipale a passé sous le commandement du Canton et le Chef de poste de Vernier a été désigné responsable de la coordination de toute la Rive droite. Il s'est réjoui de l'achat

de masques par la Commune et a remercié l'entreprise Givaudan pour avoir fourni de la solution hydro-alcoolique. Concernant les coûts du Plan de solidarité, une information sera faite en septembre au Conseil municipal et dans les commissions. Il a assuré néanmoins « qu'aucun dépassement ne nécessitait de vote formel de l'Assemblée ». La perte dans le domaine de la petite enfance devrait s'élever à près d'un million de francs et la question sera traitée en commission. « La crise économique est bien là et ne va pas s'éteindre, a déploré Martin Staub. La solidarité doit se poursuivre. » Il a assuré que le budget 2021 serait très prudent, voire restrictif au niveau des ressources humaines. « En revanche, la Municipalité va soutenir les projets et les investissements qui lui permettront de se relever. » Il a félicité les conseillers municipaux pour leur élection, les invitant à remplir leur tâche avec « honneur et responsabilité ». Enfin Martin Staub a remercié ses anciens collègues Pierre Ronget et Yvan Rochat qui ont servi la Commune jusqu'au bout, « jusqu'à cette dernière crise ».

Une cérémonie sans public

Michel Renaud (MCG), le Doyen de l'assemblée, a ensuite procédé à la cérémonie d'investiture des conseillers municipaux pour la législature 2020-2025. Les élus doivent jurer ou promettre de servir la République et Canton de Genève, ce qu'ils ont fait un à un. Le moment solennel a souffert de l'absence de public qui rend habituellement la cérémonie festive. La séance s'est terminée peu après avec l'élection du Bureau du Conseil municipal pour l'année 2020-2021, dont la présidence est assurée par Gilles-Olivier Bron et la nomination des diverses commissions.

Judith Monfrini

Conseil municipal : répartition des sièges au 1^{er} juin 2020

Les Socialistes > 11 sièges



TOMBOLA
Jean-Pierre



MARTENS
Johan



AMBERT
Fabrice



PEREZ
Marie-Rose



FORNEY
Céline



REVUELTA
Andres



GHALY
Wahba



SANTI
Elisabeth



JOTTERAND
Thibaut



TAS POLAT
Eylem



MARIN
Pablo

PDC - Vert'Libéraux > 3 sièges



MAGNIN
Yves



MÜLLER
Leila



DULEX
Christophe

Alternative Vernier > 3 sièges



AHMARI
Vida



ANGELOZ
Claude



AMBROSIO
François

Les Vert.e.s > 7 sièges



BUNTSCHU
Mélina



LADOR
Loïc



BOBILLIER
Sophie



LANZILAO
Barbara



BRINER
Cédric



SCHAUFFELBERGER
Esther



COMPAGNON
KAUFMANN
Anne

MCG > 6 sièges



COVER
Sylviane



RENAUD
Michel



BURNIER
Serge



ROCH
Ana



CERUTTI
Thierry



RUSSI
Christophe

PLR > 4 sièges



BRON
Gilles-Olivier



GRABER
Diane



AUBERT
Nicolas



METUSHI
Rinor

UDC > 3 sièges



CABAJ
Michel



VALENTE
Stéphane



GOMES DE
ALMEIDA
José Manuel



Les magistrat·e·s socialistes dans les communes genevoises s'engagent pour des budgets responsables et solidaires.

Alors que Genève fait face à la pire récession depuis les années 1930, les autorités cantonales annoncent un plan d'austérité sans précédent. Cette politique renforce le risque d'une crise économique et sociale durable qui détruira les emplois, anéantira nos PME et aggravera la situation des plus fragiles.

A l'aube d'une crise où l'économie genevoise devrait se contracter de plus de 6% en 2020, le plan d'austérité annoncé par la conseillère d'Etat en charge des finances va aggraver la crise économique, accroître le taux de chômage et couper dans les prestations publiques. C'est à la fois irresponsable et contraire aux chemins suivis par nos voisins.

Le canton ne peut pas faire comme si la crise sanitaire et ses conséquences n'existent pas. Les seuils de déficits et les mécanismes de gestion financière conjoncturelle inscrits dans la loi sur la gestion administrative et financière ne sont plus adaptés à l'ère post-Covid-19.

Il est urgent que le gouvernement cantonal se montre à la hauteur de la situation afin d'éviter une catastrophe économique et sociale qu'annonce cette politique d'austérité, et de renoncer à un report massif des charges cantonales sur les communes, sans quoi ces dernières se retrouvent seules à devoir porter le soutien à l'économie locale, à la transition écologique et aux plus précaires (le plan financier quadriennal du Conseil d'Etat prévoit un report de 90 millions dont 20 millions en 2021).

Nous, Magistrat.e.s socialistes communaux, nous nous engageons à défendre des budgets responsables, solidaires et à la hauteur de l'effort public nécessaire à enrayer la crise.

Nous appelons les député·e·s de tout bord à suspendre le frein à l'endettement et au déficit cantonal afin de sortir de cette impasse et donner à notre canton la possibilité de développer des prestations de qualité pour répondre aux besoins de la population, et de ne pas annuler les efforts budgétaires communaux.



Merci Yvan !



Ce 1^{er} juin, notre conseiller administratif Yvan Rochat est arrivé au terme de son mandat. Treize ans au service de notre commune, autant d'années durant lesquelles il a œuvré, avec toute son énergie et ses convictions, pour préserver l'équilibre entre l'homme et la nature.

Premier élu vert à l'exécutif communal verniolan, Yvan Rochat a insufflé sa fibre écologique à l'ensemble de l'exécutif, ce qui lui a permis de mener à terme de belles actions. On pense par exemple à l'instauration du fonds « mobilité durable », pour soutenir les habitant.e.s – que ce soit par le biais de subvention vélo ou de rabais TPG ; à la rénovation des écoles ; aux travaux d'assainissement énergétique des bâtiments de la commune et la mise en place du chauffage par les énergies renouvelables ; ou encore au développement, de concert avec les SIG, d'opérations écosociales en faveur des quartiers populaires, afin de limiter les factures d'eau et d'électricité.

Sensible à la diversité socio-économique et culturelle de Vernier, Yvan a mené une politique active en faveur de la petite enfance et soutenu l'intégration de l'ensemble des communautés qui constituent notre mosaïque communale. Il a également à son actif la création de logements et l'émergence du futur quartier de l'Étang ! Les changements climatiques et la pollution, aérienne ou sonore, ont également été au cœur de son mandat. Yvan s'est engagé avec force dans la lutte contre les nuisances de l'aéroport, et développé des zones 30 dans les quartiers résidentiels.

Ce 1^{er} juin, le Vert Mathias Buschbeck a débuté son mandat de conseiller administratif. Il reprend le flambeau, porté par l'envie de poursuivre l'engagement vert au service des habitant.e.s avec la même détermination.

Merci Yvan pour ton engagement, ta ténacité, ta force de conviction, ton esprit collégial et solidaire, et le brio avec lequel tu as su mettre en place des actions concrètes pour tou.te.s les Verniolan.e.s !

PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

Vernier : le rayonnement culturel

Le 23 juin 2020, les conseillers municipaux de la Ville de Vernier se sont prononcés sur l'octroi d'un crédit de CHF 10 000 000.- à la Fondation pour le développement des arts et de la culture (FODAC). Ce crédit (partenariat public-privé) vise notamment à doter la FODAC de fonds pour le développement et l'exploitation d'un centre culturel dans le quartier de Châtelaine. Il aura pour nom Concorde Espace Culture. Ce centre culturel devrait être inauguré en automne 2024.

La culture permet à l'Homme de s'élever et d'échanger. C'est aussi un moyen de créer du lien et des valeurs communes, formant ainsi un ciment indispensable pour le bien-vivre ensemble. Ce nouveau centre amènera les Verniolanes, les Verniolans et les autres habitants de la région à des rencontres autour de spectacles et d'animations.

Le soutien indéfectible de la Ville de Vernier dans la vie culturelle locale est primordial. La période de pandémie, juste passée, a souligné son importance.

Par ailleurs, la construction de Concorde Espace Culture à Châtelaine permettra à diverses entreprises dans le domaine de la construction de créer de l'emploi à Vernier. Cela développera également les commerces et les points de restauration aux alentours.

Lorsque le centre culturel sera ouvert au public, des emplois supplémentaires seront également créés sur Vernier. Ces derniers seront dévolus dans différents domaines d'activité (restauration, hôtellerie, administratif, culture, etc.).

Tous ces éléments ont fait que le PLR-Vernier a soutenu avec vigueur le projet.



Une victoire au détriment des partis nationaux

Tout est parti d'une création d'association le 9 octobre 2019, avec l'assemblée constitutive de l'association

« **Alternative pour Vernier** »

Tout se poursuit avec une réunion qui valide de manière informelle une liste de 21 candidats au conseil municipal de Vernier le 5 janvier 2020.

L'assemblée générale de l'association a confirmé le 5 février 2020 avec 18 membres présents sur 22, et ainsi la campagne a été lancée.

Le 15 mars 2020, le résultat du scrutin fait atteindre le quorum à « L'Alternative pour Vernier »!

C'est magique! C'est formidable! C'est un réel exploit!

Tout ce que nous avons à dire, c'est:

Merci, merci, et encore un grand MERCIiiii!

aux électrices et électeurs qui ont rendu tout cela possible!

Maintenant, si nous voulons transformer notre essai, il s'agit impérativement d'augmenter le soutien à l'association « Alternative pour Vernier »

Alors, rejoignez-nous et construisons ensemble notre futur, la main dans la main, avec nos différences qui font notre richesse.

Population de Vernier, c'est vous qui êtes importante, c'est vous qui contribuez aux choix, c'est à vous d'être les acteurs de notre développement, c'est au travers de vos envies que nous soutiendrons les actions qui nous feront bouger!

Pour adhérer, envoyez votre demande par courriel à charles@hfpc-sa.ch. Le comité ne manquera pas de vous tenir informés.



vert'libéraux

Centre culturel de la Concorde une dépense somptuaire hors contrôle

En 2014, la Fondation pour le développement des arts et de la culture (FODAC) a été créée. Présidée alors par Pierre Ronget, elle voulait favoriser l'accès à la culture, encourager la création et soutenir la formation. Son objectif, construire le Centre culturel de Châtelaine (CCC).

En 2017, Vernier a accepté un cautionnement solidaire de 10 millions. Un nouveau Président a été élu pour la recherche de fonds. Le nom est devenu Centre culturel de la Concorde, adieu Châtelaine, référence à bannir.

La création d'une école de danse, une résidence pour étudiants, un hôtel et un restaurant coûtent 114 millions dont pour Vernier **10 millions supplémentaires et, surtout, 1,5 à 2 millions de frais de fonctionnement au minimum**, si tout va bien! Eh oui, la culture ne fonctionne pas sans subvention.

Avec un budget de **1000 millions** de déficit en 2021, le Canton ne nous aidera pas, lui qui peine déjà avec ses propres structures culturelles.

Comment justifier de tels coûts pour Vernier alors que le Conseil administratif indique que le Covid nous a déjà coûté plus d'un million, que nous devons adopter un budget prudent et solidaire, que les files pour la distribution de nourriture ne cessent de s'allonger et qu'une bonne partie de nos entreprises peinent à se relever?

Impossible, aussi séduisant qu'il soit, avec tout de même des vices à corriger. Vernier n'a juste pas les moyens pour ce projet. En le refusant, nous faisons face aux responsabilités que la population nous a confiées.

Mairie : fermeture temporaire de la réception

Jusqu'au vendredi 21 août, la mairie réaménage ses espaces de réception afin de mieux vous servir, de répondre de façon uniformisée à toutes vos demandes.

Durant cette période, le service guichet prestations, situé à la rue du Village 38 (anciennement Ecoles et locations), reprend le suivi de vos démarches administratives et assurera la délivrance de toutes les prestations communales. Dès le lundi 24 août, réouverture du service guichet prestations à la réception de la mairie, rue du Village 9, selon l'horaire habituel!

Horaires d'été

Du lundi au vendredi de 8h à midi ou sur rendez-vous, rue du Village 38, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 60 – sgp@vernier.ch

Récupération des déchets

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

ORDURES	lundi, mercredi*, vendredi
PET	lundi
PAPIER	lundi, mercredi*, vendredi*
VERRE	jeudi
COMPOST	mardi de décembre à avril mardi et jeudi de mai à novembre

*zones villas non desservies

Les prochaines levées des encombrants et ferraille auront lieu :

les mardis 21 juillet, 4 et 18 août 2020

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Centre d'entretien de la Ville de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier – Tél. 022 306 07 00

Le calendrier de la voirie 2020 est disponible au format PDF sur www.vernier.ch/calendriervoirie.

Stationnement hors cases interdit au Chemin du Moulin-des-Frères

Pour des raisons de sécurité, le stationnement de véhicules hors cases est interdit sur toute la longueur du chemin du Moulin-des-Frères. Les automobilistes sont invités à laisser leurs véhicules aux parkings les plus proches, et à se rendre à pied au lieu-dit « Au-Moulin ». Le périmètre est également desservi par 4 arrêts de bus TPG.

Info

Police municipale
Tél. 022 306 06 55 – sse@vernier.ch

C'est reparti pour la concertation sur la voie verte rive droite !

La situation sanitaire extraordinaire liée à la pandémie de coronavirus a conduit l'Etat et ses partenaires, dont la Commune de Vernier, à revoir le processus de concertation prévu pour alimenter le projet d'aménagement de la voie verte d'agglomération sur la rive droite du canton. Suspendue au mois de mars, la concertation a redémarré au mois de juin, avec notamment une prolongation du délai jusqu'au 30 juin pour remplir le questionnaire sur le pro-

jet. Nous remercions vivement les habitantes et habitants de Vernier qui ont participé à ce sondage en février ou en juin. Les ateliers qui étaient programmés en avril et en mai ont été reportés à l'automne, si les conditions sanitaires permettent à nouveau de se réunir.

Cette situation sanitaire a également mis en lumière l'importance de la mobilité douce qui permet de respecter la distanciation physique avec laquelle nous allons vivre durant quelques temps. Ainsi, la Ville et l'Etat de Genève ont requalifié certains axes du centre de l'agglomération en faveur des vélos pour une durée de deux mois.

Le projet d'aménagement de la voie verte rive droite est donc au cœur de l'actualité. Il nous importe plus que jamais de vous entendre sur ce projet qui doit favoriser notre mobilité et améliorer la qualité de vie dans nos quartiers.

Le calendrier de la concertation est désormais le suivant:

- **Ouverture d'un espace «propositions» sur participer.ge.ch.** Cet espace numérique offre la possibilité aux habitant.e.s et aux usagers-ères de l'agglomération de transmettre leurs propositions sur divers éléments du projet.
- **Echanges avec les acteurs locaux concernés par ce projet,** sur les ambiances, les espaces publics et les connexions entre la voie verte et les quartiers. Les acteurs économiques, les associations représentant les habitant.e.s et celles actives dans la mobilité y participent. Un groupe de suivi, constitué à l'issue de ces échanges, accompagnera le projet jusqu'à sa réalisation.



• **Ateliers avec les habitant.e.s et les usagers-ères à l'automne 2020 – sous réserve de la situation sanitaire:**

1. *Atelier cyclistes*, le 5 septembre 2020, 14h-17h30 (Salle du Traiteur de Châtelaine, rue du Pré-de-la-Fontaine 10 à Satigny).
2. *Atelier entreprises*, le 15 septembre 2020, 12h15-14h15, (Salle du Traiteur de Châtelaine à Satigny et Birdhouse, chemin de Blandonnet 8 à Vernier).
3. *Balade et atelier habitantes et habitants Vernier, Meyrin, Satigny*, le 3 octobre 2020, 14h-17h30 (Départ depuis l'arrêt de tram «Avanchets» jusqu'à l'école Emilie-de-Morsier, rue Jean-Simonet 1A à Vernier).
4. *Atelier de priorisation* avec l'ensemble des participants aux trois premiers ateliers, le 14 novembre 2020, 14h-17h30 (salle des fêtes des Libellules, Aire).

Pour vous inscrire aux ateliers, connectez-vous sur la plateforme participer.ge.ch >voie verte rive droite. Vous pouvez également envoyer un email avec vos coordonnées à l'adresse: urbanisme@etat.ge.ch.

Les prochaines étapes de la concertation, les résultats du questionnaire et les documents de restitution des ateliers seront disponibles sur participer.ge.ch. Nous comptons sur vous pour concevoir une voie verte qui réponde à vos besoins. Bien plus qu'un axe de mobilité douce pour vélos et piétons, concevons ensemble ce nouvel espace public pour la rive droite!

Office de l'urbanisme
Département du territoire

Info

Pour toute question sur ce projet, vous pouvez envoyer un email à l'office de l'urbanisme du canton: urbanisme@etat.ge.ch

Cours de français-intégration 2020-2021

Nous ouvrons les listes d'inscriptions pour les cours de français-intégration qui débiteront en septembre 2020.

Le service de la cohésion sociale propose habituellement trois niveaux de cours: «débutant», «intermédiaire» et «français-conversation». Ce dernier est axé sur le dialogue et nécessite un niveau de français basique.

Cette année nous ouvrons un quatrième cours «français-écriture». Les personnes non francophones vivant à Vernier pourront ainsi améliorer leurs acquis en langue française en exerçant la prononciation et l'écrit.

Les cours «débutant» et «intermédiaire» auront lieu les lundis et les mardis au Centre de Quartier de Balaxert, (avenue de Crozet 31) le cours de «français-écriture» les mercredis à la Maison de Quartier de Châtelaine (avenue de Châtelaine 84 entre l'école et la boulangerie) et le cours «français-conver-

sation» aura lieu les jeudis à la Ferme Golay, av. Edmond-Vaucher 7. Le prix est de CHF 100.- pour l'année scolaire.

Une session de tests pour accéder aux cours de français aura lieu

mardi 25 août 2020 à 18h ou 19h

au service de la cohésion sociale, chemin de l'Etang 4, à Châtelaine.

Si vous êtes intéressé, il est obligatoire de vous inscrire en contactant le service de la cohésion sociale au tél. 022 306 06 70.

Bien vivre cet été et continuer à se protéger

Après plus de deux mois de confinement, les grandes chaleurs se profilent à l'horizon.



Pour cet été si particulier, où le risque de canicule suit cette longue période de semi-confinement, voici les recommandations sanitaires que nous vous encourageons à respecter:

- Mettez-vous au frais
- Buvez beaucoup d'eau et mangez léger
- Restez en contact avec vos proches (garder ses distances, lavage régulier des mains)
- Pour profiter de l'ombre des arbres, sortez tôt le matin, avant que la chaleur ne s'installe et que les parcs ne soient trop fréquentés (plans gratuits des espaces verts disponibles sur commande).

Voici ce que la Ville de Vernier propose aux seniors pour cet été particulier:

- **Organiser une balade au frais** accompagnée par un bénévole de la Croix-Rouge genevoise

(sur demande);

- Vous appeler régulièrement pour prendre de vos nouvelles;
- Vous donner de petits coups de main pratiques.

Pour toutes les propositions ci-dessus et pour des demandes d'informations, nous vous invitons à appeler le service de la cohésion sociale au 022 306 06 70 (de 9h à 12h et de 13h à 16h, du lundi au vendredi) ou par courrier électronique à l'adresse seniors@vernier.ch.

Et votre confinement à vous ?

La période de confinement imposée par les autorités a été vécue de mille et une façons: sentiment d'isolement, élan de solidarité, remise en question de notre mode de vie, nouvelles formes de communication, etc. Quelle que soit la manière dont ce confinement a été vécu, cela a été une expérience forte. Nous aimerions récolter vos expériences en temps de confinement: comment avez-vous passé vos journées ?

Quels « trucs et astuces » avez-vous mis en place pour rester en lien avec vos proches? Quels soutiens vous ont manqués?

Racontez-nous!

Faites-nous part de votre expérience par courrier postal à Ville de Vernier, SCS – délégation aux seniors, CP 520, 1214 Vernier ou par courrier électronique à seniors@vernier.ch.

Vos témoignages, anonymes, alimenteront un article dans l'*ActuVernier*: une occasion de partager nos expériences!

Service de l'enfance

Les structures d'accueil petite enfance (SAPE) étant ouvertes pour certaines jusqu'à mi-juillet, elles appliquent un plan canicule et le personnel est formé pour accompagner les enfants en période de forte chaleur. En cas d'alerte canicule, l'accueil en SAPE est maintenu. Si une situation exceptionnelle ou une réaction inhabituelle d'un enfant se présente, notamment des signes de déshydratation, les parents de l'enfant peuvent être contactés. Des mesures de protection nécessaires sont également mises en place. Les équipes éducatives veillent par exemple à rafraîchir les enfants et à les faire boire régulièrement. Les enfants accueillis et le personnel des espaces de vie enfantine ont par ailleurs la possibilité de se déplacer dans les locaux plus frais.

Pour les familles avec de jeunes enfants

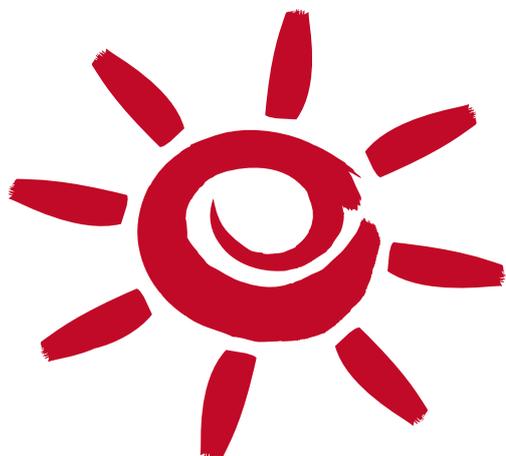
Le Service de l'enfance de la Ville de Vernier a également fait parvenir à toutes les familles de la commune un courrier accompagné d'un flyer, contenant les recommandations pour faire face à une période de grandes chaleurs avec des enfants en bas âge.

Les nourrissons et les enfants en bas âge s'adaptent moins facilement à des températures élevées. Il est dès lors nécessaire de leur porter une attention particulière en cas de canicule. En particulier, il est important de veiller à une hydratation régulière, d'éviter les pics de chaleur pour sortir et de rester à l'ombre ou dans des endroits frais autant que possible. Vous retrouverez toutes les recommandations concernant la prévention de la canicule dans les pages jeunesse.

Info

Service de la cohésion sociale, délégation aux seniors, tél. 022 306 06 70
seniors@vernier.ch

Service de l'enfance, tél. 022 306 06 80
sen@vernier.ch



Canicule = Solidarité

En cas de canicule, pensez à prendre des nouvelles de vos proches, voisins, voisines, amies et amis. Un coup de fil, un petit tour au frais, une aide pour adapter son logement à la chaleur sont autant de coups de main qui peuvent être précieux durant cette période.

Réaménagement du parc de l'Esplanade

Le parc de l'Esplanade profite d'une situation intéressante et jouit d'une vue exceptionnelle sur la vallée du Rhône et le grand paysage. Présentation du projet.



Image de synthèse de l'entrée du parc animalier.

©VIMADE

Le projet propose la rénovation du parc d'agrément d'une part et la création d'une partie dédiée à un parc animalier pédagogique d'autre part.

Parc d'agrément de l'Esplanade

Le parc d'agrément sera réaménagé afin d'offrir au public des espaces de délasserment, de rencontre et de jeux au cœur d'un cadre naturel préservé. Un espace dédié aux enfants sera aménagé avec des jeux en bois, et des tables de pique-nique permettront de réunir les familles à proximité de ces jeux. Une grande pelouse permettra aux différentes générations de pratiquer des activités diverses et variées tout en profitant du cadre remarquable. Des arbres viendront se dresser sur le pourtour de la pelouse, afin d'offrir des espaces ombragés de qualité durant les fortes chaleurs estivales.

Parc animalier de l'Esplanade

Le parc animalier occupera, lui, la partie Est du site et sera constitué de différents édicules en mélèze organisés autour d'une place centrale

en stabilisé. Il accueillera uniquement des races d'animaux de rente menacées (poules Appenzelloises huppées, canard de Poméranie, mouton roux du Valais, mouton de Saas...) en lien avec l'association Prospecierara. De plus, l'ensemble des bâtiments est conçu dans un but pédagogique. Ainsi, la ville de Vernier disposera d'un lieu rare où les jeunes citadins pourront entrer en contact avec les animaux. Un centre de couaison permettra, par exemple, de suivre l'évolution des volailles de l'œuf jusqu'à l'âge adulte. Ce centre sera une initiative unique en Suisse romande. La visite par des classes sera possible et le parc deviendra un outil de travail pour les établissements scolaires.

Le parc de l'Esplanade permettra ainsi d'offrir aux habitants un lieu unique, à la fois récréatif et pédagogique.

Info

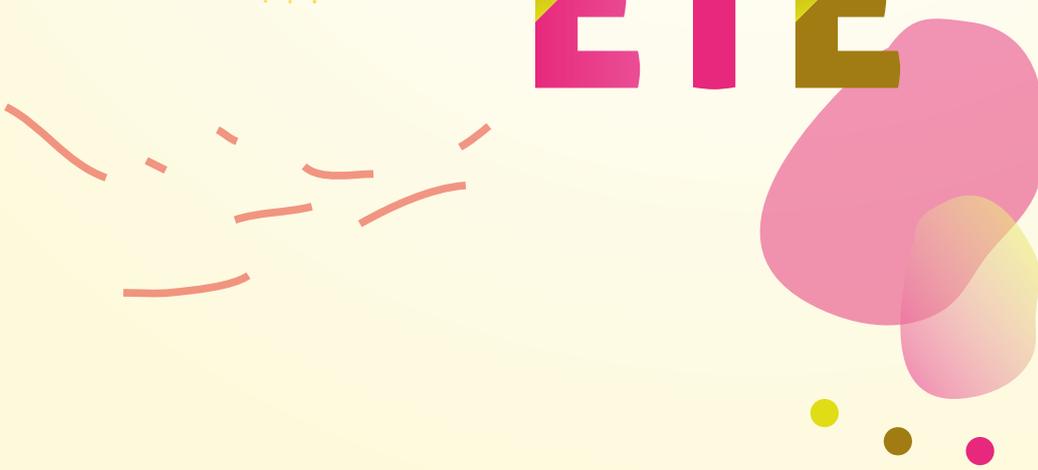
Service de l'aménagement

Tél. 022 306 07 40 – sam@vernier.ch



VERNIER

ÉTÉ



**LES ACTIVITÉS À FAIRE CET ÉTÉ
EN VILLE DE VERNIER!**

FÊTE DU 1^{ER} AOÛT

« 1^{er} août des voisins en musique »

Sur tout le territoire de la Ville de Vernier
Dès 18h30

Crise sanitaire oblige, le 1^{er} août à Vernier se réinvente pour devenir cette année le « 1^{er} août des voisins » !

Le principe est emprunté à la fête des voisins qui a lieu habituellement au mois de mai : invitez vos voisins, vos amis, votre famille à passer un moment convivial autour d'un repas le soir du 1^{er} août.

Des groupes de musiques traditionnelles et actuelles parcourront de manière itinérante le territoire de la commune de 18h30 à 20h30 pour égayer ces repas impromptus.

Réservation des tables et bancs (nombre limité)
du 20 au 29 juillet.

PLUS D'INFORMATIONS

service de la culture et de la communication
tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch
www.vernier.ch/1eraout

CINÉMA EN PLEIN AIR

JUILLET

PARC CHAUVET-LULLIN / 21H30

Vendredi 10 juillet – La la land
Samedi 11 juillet – Yesterday
Samedi 18 juillet – Whiplash

AOÛT

PARC DE BALEXERT / 21H

Vendredi 14 août – Mamma Mia!
Samedi 15 août – Marguerite
Samedi 22 août – Jean-Philippe

Pour assurer la traçabilité, vos coordonnées seront demandées pour accéder à l'enceinte du cinéma plein air.

Annulation en cas de pluie ou de vent.
En cas de temps incertain contactez :
ABARC – tél. 077 474 43 78
 ABARC

PLUS D'INFORMATIONS

www.vernier.ch/cinepleinair

OUVERTURE ESTIVALE DES BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUE DES AVANCHETS

Lundi 15h-18h30

Jeudi 15h-19h

Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTELAINÉ

Lundi 15h-19h

Mercredi 14h-18h

Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

BIBLIOTHÈQUE DE VERNIER-VILLAGE

Mardi 16h-20h

Mercredi 15h-18h

Rue du Village 57, 1214 Vernier
tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

LECTURE TRANSAT

Les bibliothèques sortent de leurs murs et vous proposent un moment de lecture et de détente à l'ombre des grands arbres ou des parasols.

PATAUGEOIRE DES AVANCHETS

29 juin – 10 juillet

Lu-Ve: 15h-18h

PLACE DE CHÂTELAINÉ

13 – 24 juillet

Lu-Ve: 9h30-11h30

PARC CHAUVET-LULLIN

10 – 20 août

Lu-Je: 14h-17h

Gratuit, annulé en cas de mauvais temps.

PLUS D'INFORMATIONS

www.vernier.ch/transats

BALADES SENIORS

La Ville de Vernier propose aux seniors une balade au frais accompagnée par un bénévole de la Croix-Rouge genevoise.

PLUS D'INFORMATIONS

service de la cohésion sociale, délégation aux seniors
tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

GYMNASTIQUE SENIORS EN PLEIN AIR

Parc de la Mairie, rue du Village 9, 1214 Vernier

Les mercredis, jusqu'au 12 août inclus
de 9h15 à 10h15

Mesures Covid-19 : 28 participants maximum, les noms des participants seront relevés sur place, aucune personne supplémentaire ne pourra rester sur les lieux.

Rendez-vous devant la mairie, aucun vestiaire à disposition.

Les cours sont dispensés par n'importe quel temps, prévoir une tenue adaptée à la météo. Assurance accident à la charge du participant.

Cours offerts par la Ville de Vernier !

PLUS D'INFORMATIONS

service de la cohésion sociale, délégation aux seniors
tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

L'AMUSEBUS

Une ludothèque sur roues, avec plus de 300 jeux adaptés aux activités de plein air, sillonnera Vernier de juin à septembre. Au programme des moments ludiques pour les petits et les grands ainsi qu'une palette d'animations gratuites. Sans inscription.

DU 29 JUIIN AU 21 AOÛT, DE 15H À 19H

29 juin – 3 juillet	Préau de l'école des Ranches
6 – 10 juillet	Le Lignon, parc côté Poste
13 – 17 juillet	Préau de l'école Avanchet-Jura
20 – 24 juillet	Place de Châtelaine
27 – 31 juillet	Préau de l'école des Libellules
3 – 7 août	Le Lignon, parc côté Poste
10 – 14 août	Préau de l'école Avanchet-Jura
17 – 21 août	Place de Châtelaine

Des mesures et recommandations de protection inhérentes à la situation sanitaire seront appliquées, notamment afin d'assurer la traçabilité des usagers de l'Amusebus.

PLUS D'INFORMATIONS

service de la cohésion sociale
tél. 022 306 06 70 – jeunesse@vernier.ch
www.vernier.ch/amusebus

PISCINE DU LIGNON

Route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon

En raison du Covid-19, un plan de protection strict a été mis en place afin d'assurer la sécurité sanitaire du public et du personnel. Restez informés de l'évolution de la situation en consultant régulièrement la page :

www.vernier.ch/pdl

HORAIRES

Du lundi au dimanche 2 plages horaires disponibles :

Plage horaire 1 9h30-14h15

Plage horaire 2 15h15-20h

La pause d'une heure entre les créneaux permet un nettoyage complet du site.

TARIFS

Tarif unique de CHF 3.– / adulte
et CHF 1.50 / enfant, AI et AVS

Pas de tarif spécial disponible – Aucun abonnement personnel ou abonnement 10 entrées ne sera accepté durant la période estivale. Les abonnements valides seront prolongés dès retour à une situation normale.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

piscinedulignon-reservation.ch

Les personnes dans l'incapacité de réserver via Internet peuvent appeler le secrétariat des sports. En outre, en fonction de la disponibilité, la réservation peut être faite sur place pour le créneau en cours. Afin d'éviter de générer de l'attente aux caisses, il est toutefois vivement recommandé de réserver vos entrées à l'avance.

MINIGOLF DU LIGNON

Jusqu'au dimanche 13 septembre 2020 accès uniquement pour la clientèle hors piscine.

9h30-14h45*

**(fin des locations à 13h)*

15h15-19h45*

**(fin des locations à 18h)*

PLUS D'INFORMATIONS PISCINE & MINIGOLF

service des sports
tél. 022 306 07 70 – ssp@vernier.ch
www.vernier.ch/pdl
www.vernier.ch/minigolf

TENNIS

Stages au Tennis Club de Vernier

20 – 24 juillet / 27 – 31 juillet

10 – 14 août / 17 – 21 août

Via Monnet 10, 1214 Vernier

stages@tcvernier.ch – www.tcvernier.ch

Stages au Tennis d'Aïre

10 août – 14 août / 17 août – 21 août

Chemin des Lézards 17, 1219 Aïre

silvine.beucler@dream-tennis.ch – 076 329 69 72

diezbros@hotmail.com – 079 816 61 81

www.tennisactuel.ch

APNÉE

& PLONGÉE SOUS-MARINE

Piscine du Lignon

route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon

APNÉE

20 – 24 juillet / 3 – 7 août / 10 – 14 août

Débutants et avancés

Cours sur demande également durant l'été

PLONGÉE SOUS-MARINE, DÈS 10 ANS

Du 13 juillet au 5 septembre

Cours dès 10 ans

Stage de plongée pour enfants de 12 à 15 ans

José Cancela, tél. 079 691 35 60

formation@clubsubvernier.com

www.clubsubvernier.com

ESPACES DE RENCONTRE JEUNESSE

Proposant des activités diverses (se référer aux sites des centres pour plus d'infos).

MAISON DE QUARTIER DES AVANCHETS

Rue du Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets

Tél. 022 796 24 80 – mq.avanchets@fase.ch

www.mqavanchets.com

MAISON DE QUARTIER D'AÏRE-LE LIGNON

Ch. Nicolas-Bogueret 12bis, 1219 Aïre-Le Lignon

tél. 022 970 06 90 – www.mqal.ch

 MQAL / Maison de Quartier d'Aïre Le Lignon

MAISON DE QUARTIER DE VERNIER « LE QUART'ÎLE »

Ch. Mouille-Galand 21, 1214 Vernier

tél. 022 341 04 08 – mq.vernier@fase.ch

alibivernier.blogspot.com –  Mqv Le Quart'île

MQJR CHÂBAL

Av. de Crozet 39, 1219 Châtelaine

tél. 022 797 00 67 / 022 797 00 69

mqjr.chabal@fase.ch – www.mqjrchabal.ch

JARDIN ROBINSON DU LIGNON

Place du Lignon 26, 1219 Le Lignon

tél. 022 796 70 66 – jr.lignon@fase.ch

www.jardinrobinson.ch –  Jardin Robinson du Lignon

MAISON DE QUARTIER DES LIBELLULES

Ch. du Château-Bloch 1, 1219 Le Lignon

tél. 022 796 12 64 – mq.libellules@fase.ch

www.mqlibellules.com –  Maison Quartier Des Libellules

L'ABARC

Route de Vernier 151, 1214 Vernier

tél. 022 796 21 01 – as.abarc@fase.ch

www.abarc.ch –  Abarc Vernier

LA CARAMBOLE

Place du Lignon 32, 1219 Aïre-Le Lignon

tél. 022 796 42 67 – cr.carambole@fase.ch

www.mqal.ch/la-carambole –  Carambole Lignon

MAISON DES JEUNES DE L'ÉCLIPSE

Route de Meyrin 70, 1220 Les Avanchets

tél. 022 796 14 40 – mj.eclipse@fase.ch

www.mjeclipse.ch

LUDOTHÈQUE DES AVANCHETS

Centre commercial des Avanchets, 1220 Les Avanchets

tél. 022 970 07 23 –  Ludothèque des Avanchets

LUDOTHÈQUE D'AÏRE-LE LIGNON

Centre de quartier du Lignon, Pl. du Lignon 32

tél. 022 796 36 58 –  Ludothèque l'Arbre à Jouets

LUDOTHÈQUE DES LIBELLULES

Avenue des Libellules 14bis, 1219 Châtelaine

tél. 022 940 36 73 – ludolibellules.blogspot.ch

 Ludothèque des Libellules

LUDOTHÈQUE DE CHÂTELAINÉ

Avenue de Châtelaine 83, 1219 Châtelaine

tél. 022 796 06 22 – ludo-chatelaine@bluewin.ch

Policier d'un jour à Vernier

La Ville de Vernier offre aux citoyens la possibilité de faire un stage en immersion au sein de la Police municipale. Elle a reçu son premier candidat en janvier dernier.

Tiago, jeune agent de sécurité de 23 ans est le premier citoyen de Vernier à profiter du stage en immersion proposé par la Police municipale. Le jeune stagiaire s'est rendu le 21 janvier 2020 dans les locaux des forces de l'ordre communales pour découvrir ce métier proche des gens.

Prise de contact

Tiago arrive dans les locaux de la police municipale à Châtelaine à 9 heures du matin. Il est accueilli par les policiers municipaux présents. Ils lui font visiter les locaux, le matériel du corps de police, les moyens de défense à disposition ainsi que le véhicule de service et son équipement. Les agents de police municipale (APM) lui font ensuite une courte présentation, à l'aide d'un powerpoint, sur le déroulement d'une journée type d'un agent des forces de l'ordre. Le document explique également les prérogatives judiciaires accordées au corps de police municipale qui découlent de la Loi pénale genevoise (LPG), de la Loi sur les stupéfiants (Lstup) et de la Loi sur la circulation routière (LCR). Tiago échange ensuite avec les policiers sur les critères d'engagement au sein de la police et sur les examens d'entrée à l'école de formation APM.

Techniques d'intervention

A 10 heures, le stagiaire d'un jour et deux APM se rendent en direction du dojo au chemin du Château-Bloch. Là, ils lui présentent les différentes TTI, les techniques et tactiques d'intervention de la police. Ils mettent tout de suite en application une palette de techniques avec lui. A midi, ils déjeunent avec l'ensemble des collaborateurs. Un moment convivial où Tiago a tout le loisir de poser des questions aux policiers municipaux.

Sur le terrain

Après le repas, Tiago part en tournée avec la



patrouille engagée pour les appels de la population, direction les Avanchets et le Lignon. Le jeune stagiaire accompagne la patrouille pedestre composée d'un agent et d'un îlotier de secteur. Ils effectuent un îlotage auprès des concierges, des commerçants et des restaurateurs de ces différents quartiers. A 15 heures, la patrouille présente à Tiago les outils informatiques utilisés pour inscrire les événements du jour. Avec les agents de police municipaux, le jeune homme fait un débriefing du déroulement de la journée. Il répondra ensuite à un questionnaire de satisfaction. L'expérience se termine à 16 heures. Elle a été intéressante et instructive. En effet, quoi de mieux qu'un stage en immersion pour bien comprendre le métier!

Info

Service de la sécurité
Tél. 022 306 06 55
sse@vernier.ch

Une mobilisation exceptionnelle !

La pandémie de Covid-19 a installé un triste rituel : celui de l'annonce quotidienne de chiffres tragiques. Mais elle a aussi catalysé une ambition très forte : celle d'une solidarité puissante, réveillée par la nécessité de combattre tous ensemble cet ennemi invisible.



Les sièges réservés aux donateurs n'ont pas cessés d'être occupés.

© Greg Clément

C'est justement cet élan d'entraide qui nous permet d'annoncer aujourd'hui le franc succès de la dernière collecte de sang organisée le 6 mai à l'école de Vernier-Place. 70 donateurs se sont présentés, 54 ont pu donner leur sang, dont 20 primo-donneurs. Des chiffres plein d'espoir, synonymes d'autant de vie sauvées.

Un donneur toutes les 3 minutes

Organisée de 15h30 à 19h à l'école de Vernier-Place, la collecte de sang du 6 mai dernier a vu 70 donateurs se présenter. 54 ont pu être prélevés, dont 20 nouveaux donateurs. Cela représente une fréquence d'un donneur toutes les trois minutes. Un rythme soutenu, qui a pu être absorbé grâce à la mobilisation du Centre de Transfusion Sanguine (CTS) et des Samaritains de Vernier. Il faut remonter à 2008 pour trouver une telle affluence. A la même période, douze ans plus tôt, 79 donateurs s'étaient présentés. Depuis, le nombre de donneur a continuellement baissé. Cette collecte est donc venue conforter les stocks cantonaux de produits sanguins, mis à

mal par la pandémie Covid-19 et l'annulation de nombreuses collectes en entreprise.

Les besoins en sang n'ont baissés que de 20%

Pierre Guyon, responsable de l'équipe de soin du CTS n'a cessé de le rappeler : «Après le début de la pandémie Covid, nous nous attendions à une baisse significative des besoins en sang. Pour autant, la baisse réelle n'a été que de 20%». Des chiffres inattendus, qui ont appuyés l'importance de se présenter aux collectes



54 poches de sang ont pu être collectées.

maintenues. Avec l'annulation des collectes en entreprises, il était essentiel que cette collecte soit un succès, et elle l'a été! Pour autant, le don du sang est une action qui doit s'inscrire dans la durée. Les besoins en sang ne connaissent ni vacances, ni jours fériés, ni même pandémie. Des collectes sont organisées très régulièrement et nous espérons que, dans le futur, les collectes connaîtront le même succès.

40 minutes pour sauver une vie

Un don dure entre 35 et 45 minutes, et se déroule systématiquement de la même façon. En premier lieu, le donneur est invité à remplir un questionnaire médical préalable au don. Ce questionnaire, essentiel pour la sécurité des dons, permet d'identifier certaines incompatibilités au don du sang. La situation personnelle de chaque donneur pouvant évoluer, il est obligatoire de remplir ce questionnaire à chaque don. Si le donneur est en capacité de donner son sang, il peut alors s'entretenir avec un infirmier. Grâce à une petite piqûre au bout du doigt, l'infirmier va mesurer le taux d'hémoglobine dans le sang du donneur. L'infirmier s'assure également de la bonne santé générale du donneur et réponds à toutes ses questions.

Enfin, le donneur confortablement allongé, 450 ml de sang sont prélevés via la veine située dans le creux du coude. Il faut entre 5 et 15 minutes pour collecter ce volume. Pendant toute cette période, les infirmiers et les samaritains sont là pour s'assurer du bon déroulement du don et du confort du donneur. A l'issue du don, l'aiguille est remplacée par un bandage, qu'il faut garder au moins deux heures. Avant de partir, le donneur se voit offrir une collation. Sandwiches, boissons et friandises sont à disposition en quantités; avant et après un don, il est important de bien s'hydrater.

Dans le contexte actuel, une étape supplémentaire avait été ajoutée en début de parcours. Un entretien avec un médecin, à l'extérieur de l'espace de collecte, permettait d'identifier toute personne ayant potentiellement été en contact avec le coronavirus. Cette étape sera maintenue jusqu'à ce que la situation s'apaise, l'objectif premier étant de ne pas faciliter la propagation de l'épidémie.



Le prélèvement dure 10 minutes en moyenne.

De la suite dans les idées

Chaque année, le CTS prélève quelque 18000 poches de sang. Mais les hôpitaux du canton de Genève utilisent plus de 22000 poches de sang pour la prise en charge des patients accidentés ou subissant une opération. Pour répondre à ces besoins et remplacer les personnes qui cessent de donner, le CTS doit accueillir 3000 nouveaux donneurs par an.

De nombreuses collectes sont organisées tout au long de l'année dans tout le canton, il est également possible de se rendre directement aux HUG pour donner. Enfin, les samaritains de Vernier organisent deux fois par an des collectes publiques sur la commune. Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 60 ans et pesant plus de 50 kilos, peut donner son sang. Il est possible de donner jusqu'à 4 fois par an. Que vous soyez un donneur régulier, que vous n'ayez pas donné depuis longtemps ou même si vous n'avez jamais donné, nous avons besoin de vous. N'oublions pas que nous avons tous le pouvoir de sauver une vie, parce que donner son sang, c'est sauver une vie!

Prochaine collecte

Mercredi 19 août de 16h à 19h30

Ecole de Vernier-Place, route de Vernier 200, 1214 Vernier

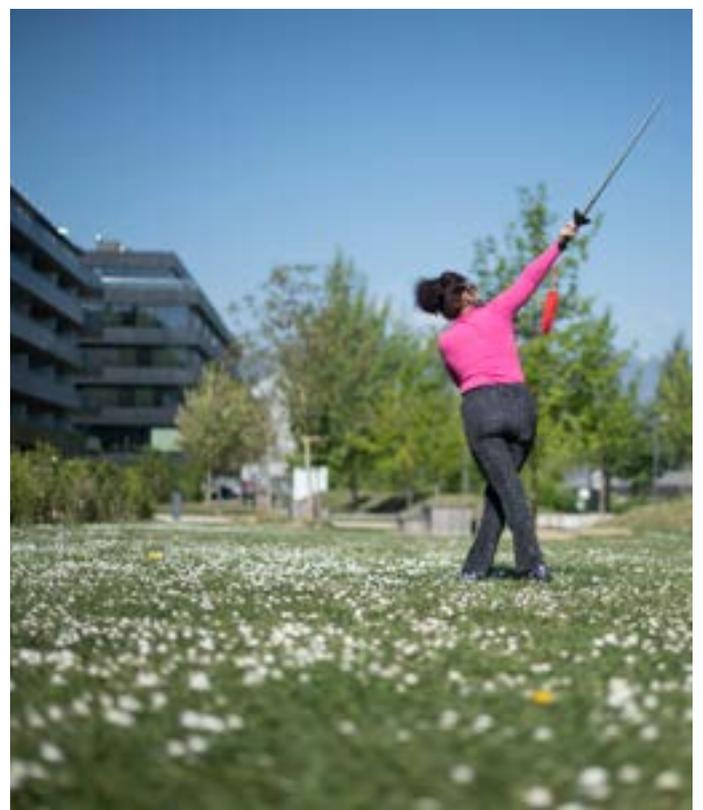
Prendre rendez-vous au CTS: tél. 022 372 39 01 – accueil.donneurs@hcuge.ch

Pour se tenir au courant des futures collectes à Vernier:

contact@samaritains-vernier.ch

Clichés de Vernier au temps du Covid-19

Suivez nous sur Instagram
[@villedevernier](https://www.instagram.com/villedevernier)





C'est réparti : Troc-T-Trucs aux Avanchets rouvre ses portes

Rue du Grand-Bay 13, à côté de la Maison de Quartier



Troc-T-Trucs, un projet soutenu par le Contrat de Quartier des Avanchets.

© Greg Clément

Avez-vous continué à faire le tri pendant le confinement? Financièrement, c'est un peu juste avec les indemnités (ou sans) et des objets gratuits pourraient rendre service?

Vous trouvez que faire circuler des objets dont l'on n'a plus besoin alors que d'autres pourraient en profiter est une bonne idée?

Vous êtes prêt à jouer le jeu et à respecter les recommandations sanitaires lors de votre visite?

Au plaisir de vous retrouver cet été:

- mardi 21 juillet de 15h à 19h
- dimanche 9 août de 12h à 16h
- jeudi 20 août de 15h à 19h

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ces dates peuvent évoluer. Nous vous invitons à vérifier nos horaires d'ouverture la veille sur www.troctestrucs.simplesite.com ou en nous contactant au 077 538 95 46 ou par email à TROCtesTRUCS@bluewin.ch.



PS: Si vous habitez à Vernier-Village, vous avez également la Boutik, Via de Coisson 4, à proximité. Pour des objets encombrants ou si vous êtes loin des Avanchets, utilisez www.keepinuse.ch pour donner et trouver des objets sans échange d'argent.

1^{er} août des voisins en musique

Crise sanitaire oblige, le 1^{er} août à Vernier se réinvente pour devenir cette année le « 1^{er} août des voisins » !

Les manifestations de plus de 1000 personnes étant interdites jusqu'à la fin de l'été, le 1^{er} août à Vernier dans sa forme traditionnelle a dû être abandonné. Les Autorités verniolanes ont toutefois souhaité que la Fête nationale soit célébrée, sous une forme différente.

C'est donc à un « 1^{er} août des voisins » que nous vous convions. Le principe est emprunté à la fête des voisins qui a lieu habituellement au mois de mai : invitez vos voisins, vos amis, votre famille à passer un moment convivial autour d'un repas le soir du 1^{er} août. A cet effet, la Ville de Vernier met à votre disposition des tables et des bancs, ainsi que des affiches à télécharger et à poser dans vos allées d'immeubles. Des affiches sont également disponibles auprès du service guichet prestations.

Pour garder un souvenir de ce 1^{er} août atypique, la Ville de Vernier organise un concours photo : envoyez la plus belle photo de votre « 1^{er} août entre voisins » à scc@vernier.ch avant le 6 août. Le gagnant recevra un abonnement 5 spectacles pour la saison culturelle 2020-2021 et verra sa photo publiée dans le magazine *ActuVernier*.

Parce qu'une fête sans musique n'est pas une vraie fête, des groupes de musiques traditionnelles et actuelles parcourront de manière itinérante le territoire de la commune de 18h30 à 20h30 pour égayer ces repas improvisés.

Info

Téléchargez l'affiche « 1^{er} août des voisins » sous www.vernier.ch/1eraout

Réservation des tables et bancs (nombre limité) du 20 au 29 juillet, commande des affiches : service guichet prestations, tél. 022 306 07 60, de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Afin de préserver les efforts fournis pendant le confinement, merci d'être attentifs aux mesures sanitaires communiquées par l'Office fédérale de la santé publique. Pour que cette soirée reste une fête pour tous, respectez la tranquillité des autres voisins !



Potagers collectifs aux Avanchets

L'idée du projet est née d'un groupe d'habitantes aidées par certains habitants appelés en renfort, et avec le soutien de la Maison de Quartier des Avanchets. Elles ont pris l'initiative, avec l'accord de la Commune, d'exploiter un petit espace se trouvant à côté de MQAV.

Motivées et enthousiastes pour enlever les mauvaises herbes et cultiver des légumes de saison dans ces bacs, elles en ont fait un espace convivial qui contribue à la biodiversité et à la beauté du quartier. Elles ont transformé cet endroit en un lieu plein de vie, n'hésitez pas à faire de même.

Retrouvez toutes les photos du projet sur <https://mqavanchets.com/potagers-collectifs> et renseignez-vous auprès de votre Maison de Quartier si vous désirez faire pareil.

Nouveau ! BibEnPoche s'invite sur vos smartphones et vos tablettes

Avec BibEnPoche, consultez le catalogue des bibliothèques de la Ville de Vernier et accédez à votre compte utilisateur n'importe où, directement sur votre smartphone ou votre tablette.

Le lecteur connaît immédiatement la disponibilité du document dans la bibliothèque la plus proche et consulte les avis de lecteurs. Les résultats de recherche sont affichés sous forme de liste et peuvent être filtrés.

BibEnPoche est une application mobile disponible depuis les plateformes de téléchargement AppStore et GooglePlay.

Info

www.vernier.ch/bibenpoche



Horaire d'été jusqu'au 23 août

Bibliothèque des Avanchets:	lundi 15h-18h30 et jeudi 15h-19h
Bibliothèque de Châtelaine:	lundi 15h-19h et mercredi 14h-18h
Bibliothèque de Vernier-Village:	mardi 16h-20h et mercredi 15h-18h

Jeune public : Sacs surprises de l'été

Comme tous les étés, les bibliothécaires des Avanchets, de Châtelaine et de Vernier-Village proposent aux enfants de 0 à 16 ans des sacs surprises remplis de livres. Plusieurs documents de la bibliothèque ont été sélectionnés et emballés afin d'être des emprunts surprises. Les enfants choisissent un sac de la bonne couleur, l'empruntent et ne découvrent qu'à la maison quelles seront leurs lectures de vacances !

Bibliobus sur la Place du Lignon

Réouverture le 10 août, les lundis de 15h à 18h

Possibilité de garder vos documents jusqu'au 10 août sans amendes, bien évidemment !

Lectures Transats

Les bibliothèques sortent de leurs murs et vous proposent lecture et détente à l'ombre des grands arbres ou des parasols.

Une sélection de livres et de magazines vous est mise à disposition par les bibliothèques de la Ville de Vernier. Programme détaillé à l'entrée de vos bibliothèques durant l'événement.

Gratuit, annulé en cas de mauvais temps.

A Châtelaine

Jusqu'au 24 juillet 2020

Lu-Ve: 9h30-11h30

Place de Châtelaine

A Vernier-Village

10 - 20 août 2020

Lu-Je: 14h-17h

Parc Chauvet-Lullin



Retrouvez « l'armoire à légumes » à Vernier-Village jusqu'en septembre

Les jardiniers le savent, il y a toujours un moment où la générosité du jardin nous offre plus que ce que nous pouvons consommer ou donner à nos ami-e-s. En ces temps difficiles, il est plus que jamais important d'éviter le gaspillage. C'est pourquoi « l'armoire à légumes » est à nouveau à disposition sur le parking, entre la Poste et la route de Peney, à Vernier-Village.

Qui n'en a pas eu marre de manger tous les jours des courgettes qui deviennent énormes si on ne les coupe pas à temps ? Ou des tomates qui pourrissent sur pied ? Ou des fruits à ne plus savoir qu'en faire ? Qui rêve de manger des légumes ou des fruits des jardins du village ?

Venez y déposer vos excédents ou vous servir librement !

Cet espace est prévu pour partager les excédents des jardins. Vous pouvez y déposer des légumes, fruits, herbes aromatiques ou plantons. Chacun peut donner ce qu'il a en trop, même

quelques brins de plantes aromatiques cultivées sur le balcon. Chacun peut recevoir, c'est gratuit, convivial et solidaire !

Nous voyons tous que le monde ne tourne pas rond ! A nous de faire un pas vers plus de solidarité, en partageant la nourriture que la terre nous offre.



Cinéma plein air

Pour les amoureux du 7^e art, le Cinéma en plein air 2020 prend ses quartiers à Vernier-Village et à Châtelaine pour six projections sous les étoiles!



© Monica

En collaboration avec l'association l'ABARC, la Ville de Vernier vous propose 6 soirées sous le thème du cinéma. Ces projections gratuites en plein air ont lieu cette année au parc Chauvet-Lullin à Vernier-Village le vendredi 10, les samedis 11 et 18 juillet et au parc de Balexert à Châtelaine le vendredi 14, les samedis 15 et 22 août. Les projections commencent à 21h30 pendant le mois de juillet et 21h pendant le mois d'août.

Une surprise musicale vous attend avant la projection du vendredi 14 août à 19h30 au parc Balexert, avec l'association DeCybèle Musiques.

Venez nombreux profiter de ces moments conviviaux entre amis ou en famille. N'oubliez pas d'amener vos couvertures pour les fraîches soirées et votre pique-nique! Transats à disposition, nombre limité.

Dans ce contexte particulier où la présence du coronavirus exige des dispositifs spécifiques, le cinéma plein air réduit sa capacité d'accueil. Pour assurer la traçabilité, vos coordonnées seront demandées sur place et conservées 14 jours.

Annulation des projections en cas de pluie ou de vent. En cas de temps incertain, rendez-vous sur www.facebook.com/abarc.vernier ou appelez l'ABARC au 077 474 43 78.

Merci de respecter l'âge légal et conseillé pour la vision des films.

Info

Service de la culture et de la communication
tél. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch
Entrée libre

ABARC
VERNIER

Parc Chauvet-Lullin à 21h30 – rue du Village 57, 1214 Vernier



Vendredi 10 juillet – La la land, de Damien Chazelle, 2017

Âge légal 6 ans, âge suggéré 12 ans

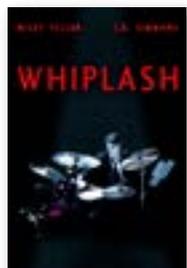
Au cœur de Los Angeles, Mia, une actrice en devenir et Sebastian, un passionné de jazz, se rencontrent. Tous deux sont bien loin de la vie rêvée à laquelle ils aspirent... Le destin va réunir ces doux rêveurs, mais leur coup de foudre résistera-t-il aux tentations, aux déceptions et à la vie trépidante d'Hollywood?



Samedi 11 juillet – Yesterday, de Danny Boyle, 2019

Âge légal 6 ans, âge suggéré 12 ans

Après un accident avec un bus pendant une étrange panne d'électricité, Jack se réveille dans un monde où il découvre que les Beatles n'ont jamais existé. Or lui se souvient de toutes leurs chansons...



Samedi 18 juillet – Whiplash, de Damien Chazelle, 2014

Âge légal 12 ans, âge suggéré 14 ans

Andrew, 19 ans, rêve de devenir l'un des meilleurs batteurs de jazz de sa génération. Mais la concurrence est rude au conservatoire de Manhattan où il s'entraîne avec acharnement. Lorsque Terence Fletcher, professeur féroce et intraitable, le repère enfin, Andrew se lance, sous sa direction, dans la quête de l'excellence.

Parc de Balexert à 21h – avenue de Crozet 39, 1219 Châtelaine



Vendredi 14 août – Mamma Mia!, de Phyllida Lloyd, 2008

Âge légal 7 ans, âge suggéré 10 ans

Donna, une mère célibataire et indépendante est sur le point de marier sa fille unique Sophie qu'elle a élevée tout seule. Mais Sophie a secrètement invité trois personnes supplémentaires à ce mariage : trois hommes bien différents dont elle pense que l'un d'eux est son père.

La projection sera précédée d'une surprise musicale à 19h30!



Samedi 15 août – Marguerite, de Xavier Giannoli, 2015

Âge légal 12 ans, âge suggéré 16 ans

Le Paris des années 20. Marguerite Dumont est une femme fortunée passionnée de musique et d'opéra. Depuis des années elle chante régulièrement devant son cercle d'habitues. Mais Marguerite chante tragiquement faux et personne ne le lui a jamais dit.



Samedi 22 août – Jean-Philippe, de Laurent Tuel, 2006

Âge légal 7 ans, âge suggéré 12 ans

Fabrice est le plus grand fan de Johnny Hallyday. Un matin, il se réveille dans un monde parallèle où Johnny n'existe pas. Désespéré, il va tenter de convaincre Jean-Philippe Smet, patron de bowling en banlieue parisienne, de « devenir » Johnny.

L'été local de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine

Cet été, le monde de la musique va tourner au ralenti. Heureusement, les musiciennes et musiciens de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine ont des idées à foison... et vous préparent déjà un automne musical!

La pandémie a sonné le glas du concert La Chasse au Nessie, qui devait avoir lieu le 16 mai ... Qu'importe! Sitôt que les mesures sanitaires l'ont permis, les orchestres de l'Avenir de Châtelaine se sont réunis en petits groupes, pour continuer à travailler ensemble. Aujourd'hui, l'Avenir de Châtelaine n'a qu'une hâte: vous retrouver, vous, son public, pour vous offrir de nouveaux spectacles remplis d'aventures!

Un été studieux

En attendant la rentrée, l'Avenir de Châtelaine maintient des répétitions estivales. Au programme? La Chasse au Nessie, car le monstre du Loch Ness n'a pas dit son dernier mot: le concert-spectacle a été déplacé au samedi 21 novembre 2020 (salle d'Avanchet-Salève). Nous vous promettons un programme 100% cel-

tique! Vous découvrirez les aventures de Sherlock Holmes et du Dr. Watson, lancés sur la piste du plus fabuleux mystère de la cryptozoologie... Petits et grands, vous êtes les bienvenus!

Galvanisés par les beaux jours, certains de nos professeurs continuent de donner quelques cours durant les vacances. La période n'étant pas propice aux longs périples, les élèves ont ainsi la possibilité de voyager en musique.

Culture locale: en prendre soin!

L'Avenir de Châtelaine attend donc le mois de septembre pour retrouver son public et, pourquoi pas, une activité peut-être un peu plus normale. Depuis plus de quatre-vingt ans, l'Avenir fait voyager les Verniolanes et Verniolans en musique. Vous voulez apprendre l'accordéon? N'hésitez pas! À l'heure où la culture a été touchée de plein fouet par la pandémie, il est urgent d'en prendre soin. Commencer un instrument, se lancer dans un cours de danse, pratiquer les arts plastiques ou le théâtre: pourquoi pas? Pour que la culture locale (sur)vive, pour que les gens qui mettent leur énergie à son service continuent à nous faire rêver, la solidarité est de mise. La culture est un écosystème fragile: à nous de le sauvegarder!

Magali Bossi

Cours et renseignements:

www.accordeon-avenir.ch – tél. 022 782 05 89

Prochain concert-spectacle:

La Chasse au Nessie, samedi 21 novembre 2020, salle Avanchet-Salève.



Chaque année, l'Avenir de Châtelaine donne des concerts estivaux – ici, avec trois de ses musiciennes, au FestiMusique de Moudon en 2018.

© Michel Borzykowski

Soutien spécial aux proches aidants pendant l'été

Vous accompagnez un proche atteint dans sa santé ou dans son autonomie. Ce rôle peut être parfois difficile et éprouvant d'autant plus dans le moment de crise sanitaire que nous venons de traverser.

Ces situations ont pu générer du malaise et si vous éprouvez le besoin de parler à quelqu'un pour vous aider à surmonter ces ressentis, la Ville de Vernier vous donne la possibilité d'avoir des entretiens de soutien par téléphone avec un professionnel de la relation d'aide mais aussi de participer à un groupe de parole par visioconférence le **jeudi 13 août 2020 de 18h à 19h30**.



Info

Service de la cohésion sociale

Tél. 022 306 06 70

seniors@vernier.ch

Boutique 2000 « du déjà porté »

Nous nous réjouissons de vous retrouver le **lundi 24 août 2020 dès 14h** avec notre bonne humeur et nos sourires.

Etant donné la situation actuelle, toute l'équipe des bénévoles se doit de respecter les mesures de sécurité liées au Covid-19 et donc, 1 personne à la fois dans la boutique. Les poussettes, trottinettes, vélos, etc. doivent rester dehors. Nous n'autorisons pas le port de gants à l'intérieur, du désinfectant pour les mains sera mis à disposition. Le port du masque est conseillé mais pas obligatoire.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre fidélité, nous vous souhaitons de belles vacances d'été.

Ouverture les lundis et jeudis de 14h à 17h (inscription de vos habits uniquement le lundi de 14h à 16h15). Rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon. Parking au centre commercial – Bus 7, 9, 28, 51 arrêt Lignon-Cité.

Info

Tél. 077 445 69 28 – Facebook: @Boutique2000secondemain



Le Quart'île en folie !

Comme promis, pour sa troisième édition, la fête de la Maison de Quartier de Vernier-Village vous réserve bien des surprises: concerts, animations, restauration, le tout dans un cadre verdoyant !

En attendant le programme détaillé, réservez votre **samedi 19 septembre 2020**, c'est une fête que vous ne pouvez manquer sous aucun prétexte !

Pour assurer le bon déroulement de la fête, Le Quart'île cherche des bénévoles. Si vous êtes intéressé, veuillez contacter l'équipe au 022 341 04 08.



L'Amusebus, une ludothèque sur roues

Le service de la cohésion sociale propose aux habitants de Vernier des animations estivales itinérantes pendant tout l'été.



Composée d'animatrices et de jeunes vernio-lans, une équipe accueillante et attentive aux besoins de chacun vous accueillera pour vous faire découvrir le monde du jeu tout en respectant les consignes sanitaires. Des jeux destinés à tous les publics: jeux de plateau, jeux en bois ou même jeux sportifs. La mise à disposition des jeux est gratuite.

L'Amusebus fera halte chaque semaine dans un quartier différent de la commune et investira les parcs et les préaux d'école du lundi au vendredi de 15h à 19h.

Des mesures et recommandations de protection inhérentes à la situation sanitaire seront appliquées, notamment celle d'assurer une traçabilité des usagers de l'Amusebus. Chaque personne profitant de l'Amusebus devra transmettre ses coordonnées.

L'Amusebus, un véhicule transportant de nombreux jeux adaptés aux activités de plein air, sillonnera Vernier durant les mois de juillet et d'août pour proposer des moments ludiques pour les petits et les grands ainsi qu'une palette d'animations gratuites. Des parasols et des chaises longues seront installés pour une ambiance chaleureuse et conviviale.

Info

Service de la cohésion sociale
Tél. 022 306 06 70
jeunesse@vernier.ch

L'Amusebus fera halte chaque semaine dans un quartier différent, du lundi au vendredi de 15h à 19h

Jusqu'au 17 juillet
Du 20 au 24 juillet
Du 27 au 31 juillet
Du 3 au 7 août
Du 10 au 14 août
Du 17 au 21 août

Quartier

Avanchets
Châtelaine
Libellules
Lignon
Avanchets
Châtelaine

Lieu

Préau de l'école d'Avanchet-Jura
Place de Châtelaine
Préau école des Libellules
Parc côté Poste
Préau de l'école d'Avanchet-Jura
Place de Châtelaine

LIFT : un ascenseur vers l'apprentissage

Le projet LIFT encourage les jeunes à emprunter la voie de l'apprentissage. Retour sur expérience au collège du Renard.



De gauche à droite, premier plan : Acauan et Bryan. Isra étant absente ce jour-là. Deuxième plan : M^{me} Foti, responsable LIFT, M^{me} Emerich, doyenne responsable LIFT, M^{me} Fernandez, directrice du collège du Renard, M^{me} Lorenzini, responsable LIFT sur Genève.

Mardi 16 juin 2020, trois élèves de 11^e du collège du Renard ont reçu leurs diplômes attestant de leur participation au projet LIFT. Ayant commencé alors qu'ils étaient en 9^e, c'est la fin d'un beau parcours qui leur a permis de faire leurs premiers pas dans le monde du travail.

Le projet LIFT est un projet de prévention visant à diminuer les risques de non insertion professionnelle en fin de scolarité au Cycle d'orientation.

L'objectif est de sensibiliser ces jeunes au monde du travail en leur proposant des stages de longue durée, 4 à 5 stages de 3 mois, appelés places de travail hebdomadaires (PTH).

Ils peuvent ainsi développer des compétences sociales et professionnelles et acquérir une expérience pratique qui leur sera très utile lors de leur recherche d'une place d'apprentissage à la fin de leur scolarité au Cycle d'orientation.

Le projet LIFT a reçu le Prix suisse de l'Éthique 2020. Ce Prix de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud récompense des projets menés dans les domaines de l'éthique et du développement durable par différentes organisations suisses.

Ces trois élèves ont d'abord suivi des modules dispensés par M^{me} Foti, enseignante responsable des modules et des PTH, accompagnée des deux conseillers sociaux M. Matas et M^{me} Mermoud, ancienne conseillère sociale au collège du Renard, pour les préparer au mieux au monde du travail.

Ils ont pu se rendre pendant 3 ans dans différentes entreprises pour effectuer des stages de longue durée rémunérés en dehors du temps scolaire.

Le collège du Renard est fier de leur parcours et leur souhaite plein de succès dans leur future vie professionnelle !

Les Masques de Zanco : quand les arts vivants s'invitent à l'école !

Du 12 au 26 juin, 90 classes primaires ont eu l'opportunité de plonger dans le travail artistique de la Compagnie Zanco à la découverte des masques et marionnettes.



En raison de la pandémie de Covid-19, le Conseil administratif de la Ville de Vernier, conformément à la décision du Conseil d'Etat dans son arrêté du 23 avril 2020, a dû prendre la décision d'annuler la Fête des écoles 2020.

Dès le début de la crise sanitaire, la Commune s'est très vite positionnée quant à sa politique de soutien au secteur culturel. Les cachets et subventions liés aux événements annulés ont été versés. Par ailleurs, des projets exceptionnels ont été développés pour amener la culture là où on ne l'attend pas forcément: espaces publics, pieds d'immeubles ou encore salles de rythmique et de gymnastique au sein des écoles.

Suite à l'annulation des promotions, la Ville de Vernier a souhaité offrir une alternative aux écoles par l'organisation d'un projet de médiation artistique participatif. C'est ainsi que s'est

développée une collaboration entre le service de la culture et de la communication, la compagnie Zanco et les écoles de la commune. Après ces longues semaines de confinement, il était important de recréer du lien autour d'un projet culturel accompagné d'une démarche de médiation portés par des professionnels. Les Masques de Zanco ont ainsi été développés et proposés aux degrés 1P-4P des écoles vernio-lanes. Une proposition qui a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les écoles.

Au programme: une invitation à partager les secrets de la création de masques et de marionnettes et se questionner: Comment les rendre vivantes? Savez-vous que les masques se portent sur le visage mais aussi sur la tête ou sur le ventre? Que les marionnettes dansent parfois avec la personne qui les manipule?

A travers ce projet de médiation artistique, la compagnie Zanco a tenté de répondre à ces



questions en montrant aux enfants les techniques de création et d'animation de marionnettes qu'utilise la compagnie lors de ses spectacles et performances.

En préambule des ateliers, les enseignants ont reçu un dossier pédagogique ainsi qu'un film d'introduction à diffuser en classe qui présente la compagnie et dévoile son univers. Ensuite, dans les écoles, la compagnie Zanco a présenté son travail de création et de manipulation de marion-

nette lors d'ateliers de 45 minutes, un moment riche en partage pour les enfants, les enseignants et les artistes.

Plus d'information

Service de la culture et de la communication

Tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch

Compagnie ZANCO

Théâtre itinérant & pédagogie en mouvement

www.zanco.ch/mediation

Ecole de musique de la Fanfare municipale de Vernier (FMV)

Voulez-vous des cours de musique pour vos enfants sans devoir vous déplacer en ville? L'école de musique de la Fanfare municipale de Vernier offre une formation équivalente.

Dès le 31 août 2020, les cours suivants seront donnés dans notre commune, à l'école des Ranches I, rue du Village 22 et au local de la fanfare, chemin de Poussy 3:

Clarinette – Flûte traversière – Saxophone – Percussion (batterie et tambour) – Trombone – Trompette – Chant (dès 15 ans) – Piano – Violon – Solfège (enfants et adolescents) – NOUVEAUTÉ Initiation musicale (dès 4 ans)

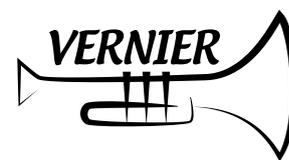
Tarifs annuels

- Solfège & initiation musicale, cours collectif: CHF 460.–
- Instruments de fanfare, cours individuel: 1^{ère} année CHF 750.– / suivantes: CHF 1100.–

- Piano, violon & chant, cours individuel: 30 minutes CHF 1350.– / 50 minutes CHF 2250.–

Inscription jusqu'au 31 août 2020

Renseignements et inscriptions:
Claude-Alain Barmaz, Directeur EMV
Tél. 022 782 08 94 – 076 616 35 96
barmazca@sunrise.ch



Entrée en Immeuble à Encadrement pour Personnes Agées (IEPA)

Le projet Seniors Plus aide et conseille les aînés verniolans dans leurs démarches administratives. Exemple concret et marche à suivre.

seniors PLUS

TÉMOIGNAGE

M^{me} A., 75 ans, souffre de nombreuses séquelles suite à un accident vasculaire cérébral. Vivant seule à domicile, la crainte de chuter est permanente. Des visites d'IEPA sont proposées. Un appartement est attribué. Il s'agit alors d'organiser le déménagement: l'appartement que M^{me} A. doit quitter est fortement encombré et

elle a besoin d'aide pour l'organisation du déménagement et le nettoyage final avant la remise des clés. Une assistante sociale Seniors Plus accompagne M^{me} A. pour toutes ces démarches.

A lire dans la prochaine édition de *l'ActuVernier*:
Soutien aux proches aidants

Info

Service de la cohésion sociale

Tél. 022 306 06 70 du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h à 16h (fermé le mardi)

seniors@vernier.ch

Se préparer à entrer en EMS

Les appartements en IEPA sont destinés aux personnes en âge AVS. L'admission en IEPA dépend de l'âge, du degré d'autonomie et de la situation financière des personnes (critères définis par la loi générale sur le logement en fonction du type de logement proposé-HLM-HBM-loyers libres).

Les immeubles regroupent des logements indépendants et des locaux communs mis à disposition pour différentes activités d'animation. Du personnel d'encadrement est présent (veilleur la nuit) et chaque appar-

tement est relié à un système d'appel en cas d'urgence. Pour une partie des immeubles, les loyers sont subventionnés par le Canton de Genève.

La liste des EMS (dont deux se situent à Vernier) est disponible sur:

www.ge.ch/etablissements-medico-sociaux-ems

Contact

Secrétariat IEPA imad

Tél. 022 420 24 16 du lundi au vendredi de 8h à 17h

6^e édition des cours d'été en plein air de Pro Senectute / Gym Seniors



♥ Ces cours sont offerts par la Ville de Vernier! Ils auront lieu chaque mercredi **jusqu'au 12 août 2020 de 9h15 à 10h15 au Parc de la Mairie**, rue du Village 9, 1214 Vernier. Bus 6, 19, 53, 57: arrêt Vernier-Ecole.

Attention, en raison de la pandémie de coronavirus, des mesures particulières sont prises: inscriptions sur place; 28 personnes maximum par groupe; aucune personne supplémentaire ne pourra malheureusement être acceptée: elle devra quitter les lieux.

Les cours sont dispensés par n'importe quel temps, prévoir une tenue adaptée à la météo. Aucun vestiaire à disposition.

Assurance accident à la charge du participant.

Info

Service de la cohésion sociale, délégation aux seniors: tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

PRO SENECTUTE
Gym Seniors
SPORT ET MOUVEMENT

Repas pour les aînés par BénéVernier

En raison de la crise sanitaire liée au coronavirus, les repas destinés aux aînés avaient dû être arrêtés. Nous avons le plaisir de vous annoncer que ceux-ci reprendront dès le mois de septembre, aux Avanchets et à Vernier. Les dates des prochains repas seront publiées ultérieurement.

Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13
1220 Les Avanchets

Inscription par téléphone au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70. Dernier délai: le lundi précédant le repas.

Maison de Quartier Le Quart'île

Ch. de Mouille-Galand 21
1214 Vernier

Un jeune Verniolan médaillé aux Special Olympics Switzerland !

Le jeune Cylvan Zanelli, 15 ans, remportait en février dernier une médaille de bronze lors de sa première participation au tournoi Special Olympics Switzerland qui se déroulait à Veyrier.



Cylvan Zanelli sur la 3^e marche du podium

© curtephoto.ch

Ce tournoi de tennis, d'ampleur nationale, est organisé par la fondation Special Olympics Switzerland qui s'occupe de promouvoir le sport pour les enfants, les jeunes et les adultes handicapés dans toutes les régions de Suisse.

Cylvan est un athlète verniolan, il réside à Aïre et pratique le tennis dans sa commune depuis environ un an au sein de la structure Mini-Tennis dirigée par Nadia Waefler. Cette coach expérimentée a su créer une méthodologie d'entraînement particulièrement motivante et efficace. Ce travail repose sur un apprentissage du sport bien sûr, mais il met également en avant des notions d'épanouissement émotionnel.

C'est ce cocktail gagnant, combinant le talent de Cylvan et l'expérience de Nadia qui vont permettre à ce jeune sportif de monter sur le podium.

La Ville de Vernier est fière de compter un champion médaillé de plus parmi ses sportifs d'exception.

Félicitations et merci à Cylvan et Nadia !

Pour plus d'informations

Nadia Waefler, tél. 078 636 04 97

Tennis pour tous cet été à Aire !

Tous à vos raquettes! Les conditions sanitaires imposées par le Conseil fédéral permettent la bonne tenue des traditionnels stages d'été au tennis.

Une nouvelle équipe de Tennis Actuel, composée de deux professeurs diplômés SPTA, a le plaisir d'organiser des stages hebdomadaires pendant les vacances scolaires sur les installations du tennis d'Aire jusqu'au 21 août 2020.

Cette année, les stages sont ouverts à tous. Les plus jeunes et les débutants auront le loisir de découvrir un sport et d'en apprendre les bases. Les participants ayant plus de pratique pourront perfectionner leur jeu en y ajoutant des notions de tactique. Ils seront motivés à l'idée de jouer comme les joueurs avancés, dont les objectifs sont plus spécifiques.

La nouveauté réside dans le fait que les adultes pourront bénéficier de notre offre, que ce soit dans le cadre d'une activité estivale ou s'ils désirent se dépenser après une dure journée de travail.

Ambiance dynamique et conviviale, apprentissage ludique et sérieux, les éléments sont réunis pour atteindre nos objectifs tennistiques.

Notre équipe se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir!

ENFANTS

Mini-Tennis: 1h30 entre 9h et 12h > CHF 120.-

Débutants: 2h entre 9h et 12h > CHF 150.-

Perfectionnement: de 14h à 16h > CHF 150.-

Avancés: de 14h à 16h > CHF 150.-

Les chèques-famille de la Ville de Vernier sont acceptés.

ADULTES

Débutants: de 18h à 20h > CHF 220.-

Perfectionnement: de 18h à 20h > CHF 220.-



Inscriptions et renseignements

Pedro Díez: tél. 079 816 61 81

diezbros@hotmail.com

Silvine Beucler: tél. 076 329 69 72

silvine.beucler@dream-tennis.ch

Avanchet Sports: inscriptions football

Saison 2020-2021 pour les joueurs et joueuses dès 6 ans

Mercredis 26 août et 2 septembre 2020

Stade des Avanchets de 17h30 à 19h30

Renseignements: tél. 076 615 91 14



MAZDA CX-5

Jusqu'à **CHF 8 000.-**
d'avantage client y.c.
«Maxi-Garantie 3+2»
sur nos Mazda CX-5
de stock.

L'offre est valable pour les contrats d'achat et de leasing pour les véhicules en stock jusqu'au 31.07.20. Modèle illustré (équipement supplémentaire inclus): Mazda CX-5 SkyActiv-G Ambition AWD automatique seq. 6 vitesses. Prix net CHF 35'090.- (prix catalogue recommandé CHF 42'000.- y.c. «Maxi-Garantie 3+2» d'une valeur de CHF 1'090.- moins bonus Mazda 100 ans CHF 3'500.-, moins bonus fidélité (pour les clients Mazda) CHF 500.-, moins cash bonus CHF 1'000.-, moins prime spéciale Chevalley CHF 1'410.-, moins test drive bonus CHF 500.-). Consommation normalisée UE mixte 8.3l/100km, émission de CO₂ 188g/km, catégorie d'efficacité énergétique E.

GRUPE CHEVALLEY VOTRE PARTENAIRE AUTOMOBILE

AUTOS CAROUGE - GROUPE CHEVALLEY

Route de Saint-Julien 46, 1227 Carouge - Genève
T. 022 309 38 38

COLARUSSO CENTRE - GROUPE CHEVALLEY

Chemin Delay 50, 1214 Vernier - Genève
T. 022 341 40 35



Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

022 418 60 00

Genève,
ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch



**REJOIGNEZ LA VILLE DE VERNIER
SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM**



www.facebook.com/VilledVernier

www.instagram.com/VilledVernier



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture:

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-ducet

Tél. 022 341 05 21 Fax: 022 341 02 65

Juillet

Jusqu'au 17 juillet – L'Amusebus aux Avanchets.

Jusqu'au 24 juillet – Lectures Transats à Châtelaine.

Jusqu'au 12 août – Cours d'été en plein air pour les seniors tous les mercredi de 9h15 à 10h15 au Parc de la Mairie.

Jusqu'au 21 août – Fermeture temporaire de la réception de la Mairie. Rendez-vous au service guichet prestations, rue du Village 38, de 8h à midi ou sur rendez-vous.

Jusqu'au 31 août – Inscriptions à l'école de musique de la Fanfare municipale de Vernier.

Samedi 18 juillet – Ciné plein air *Whiplash* au Parc Chauvet-Lullin à 21h30.

Du 20 au 24 juillet – L'Amusebus à Châtelaine.

Mardi 21 juillet – Troc-T-Trucs à côté de la Maison de Quartier des Avanchets de 15h à 19h.

Du 27 au 31 juillet – L'Amusebus aux Libellules.

Août

Samedi 1^{er} août – 1^{er} août des voisins en musique.

Du 3 au 7 août – L'Amusebus au Lignon.

Dimanche 9 août – Troc-T-Trucs à côté de la Maison de Quartier des Avanchets de 15h à 19h.

Du 10 au 14 août – L'Amusebus aux Avanchets.

Du 10 au 20 août – Lectures Transats au Parc Chauvet-Lullin.

Jedi 13 août – Groupe de parole pour les proches aidants par visioconférence de 18h à 19h30.

Vendredi 14 août – Ciné plein air *Mamma Mia!* au Parc de Balexert à 21h.

Samedi 15 août – Ciné plein air *Marguerite* au Parc de Balexert à 21h.

Du 17 au 21 août – L'Amusebus à Châtelaine.

Mercredi 19 août – Collecte de sang des Samaritains à l'école de Vernier-Place de 16h à 19h30.

Jedi 20 août – Troc-T-Trucs à côté de la Maison de Quartier des Avanchets de 15h à 19h.

Samedi 22 août – Ciné plein air *Jean-Philippe* au Parc de Balexert à 21h.

Dès le 24 août – Ouverture des inscriptions pour les cours de natation de la rentrée de septembre 2020: Aquatraining, tél. 079 449 31 16.

Mardi 25 août – Session de tests pour les cours de français au service de la cohésion sociale à 18h ou 19h, sur inscription.

Mercredi 26 août et 2 septembre – Inscriptions football au Avanchets Sports de 17h30 à 19h30.

Septembre

Mardi 1^{er} septembre – Séance du Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

Samedi 5 septembre – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Samedi 19 septembre – *Le Quart'île en folie!* à la Maison de Quartier de Vernier-Village.

Mairie

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06 - mairie@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Aménagement

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 40 - sam@vernier.ch
lundi au jeudi : 8h à 12h - 14h à 16h

Bâtiments

Rue du Village 1, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 50 - sba@vernier.ch
lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 70 - scs@vernier.ch
lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h - 13h à 16h

Culture et communication

Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80 - scc@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Enfance

Route de Vernier 178, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 80 - sen@vernier.ch
mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Environnement urbain (CEV)

Via Monnet 3, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 00 - seu@vernier.ch
lundi au vendredi : 8h à 11h - 13h30 à 16h30

Guichet prestations

Rue du Village 38, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 60 - sgp@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Police municipale

Av. Henri-Golay 26-26bis, 1214 Vernier
Du lundi au vendredi : 7h à 22h - samedi : 9h à 19h
Ouverture du guichet : du lundi au vendredi : 8h à 16h
Tél. 022 306 06 55 - sse@vernier.ch
Urgence : 117

Sports

Route du Bois-des-Frères 30, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 70 - ssp@vernier.ch
lundi au jeudi : 8h30 à 16h15 - vendredi : 8h30 à 13h

The background features a large yellow shape with a white dotted pattern on the left, a pink circle with a white dotted pattern on top, and several pink and yellow abstract shapes on the right. There are also some pink and yellow curved lines scattered around.

VERNIER

ÉTÉ

**DÉCOUVREZ DANS VOTRE *ACTUVERNIER*
LES ACTIVITÉS À FAIRE CET ÉTÉ
EN VILLE DE VERNIER!**